

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 05/09/2024 - 44680 - 2008 B 02379 - 342 404 399 - TDF



2023

## COMPTES ANNUELS

**Notes annexes aux comptes annuels clos  
au 31 décembre 2023 (exercice de 12 mois)**

Certifiés conformes





## SOMMAIRE

---

	Page
<b>COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE</b>	
BILAN	2 - 3
COMPTES DE RESULTAT	4
ANNEXE	5
1 – Présentation de la société	
2 – Évènements marquants	
3 – Méthodes comptables	
4 – Chiffre d'affaires	
5 – Autres charges externes	
6 – Effectif	
7 – Résultat financier	
8 – Résultat exceptionnel	
9 – Entreprises liées : éléments du compte de résultat	
10 – Impôt sur les bénéfices	
11 – Immobilisations	
12 – Participations	
13 – Créances rattachées à des participations	
14 – Autres Immobilisations Financières	
15 – Stocks	
16 – Charges constatées d'avance	
17 – Échéances des créances	
18 – Produits à recevoir	
19 – Capitaux propres	
20 – Provisions pour risques et charges	
21 – Indemnités de départ en retraite	
22 – Dettes financières	
23 – Dettes diverses	
24 – Échéances des dettes	
25 – Produits constatés d'avance	
26 – Charges à payer	
27 – Autres engagements et passifs éventuels	
28 – Dirigeants	
29 – Évènements postérieurs	
30 – Identité de la société consolidante	
31 – Honoraires des Commissaires aux Comptes	

## AUTRES INFORMATIONS DE GESTION

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

29



# COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE

---



**Comptes sociaux 2023**  
en milliers d'euros

**BILAN ACTIF**

<i>en milliers d'euros</i>	<i>n° note</i>	<b>Brut</b>	<b>Amortissements ou dépréciations</b>	<b>31/12/2023 Net</b>	<b>31/12/2022 Net</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
	11				
Frais de recherche et de développement		4 947	4 191	756	511
Concessions, brevets et droits similaires		213 581	174 394	39 187	33 216
Fonds commercial		59 855	25 539	34 316	36 973
<b>Immobilisations corporelles</b>					
	11				
Terrains		89 710	22 050	67 660	59 263
Constructions		1 717 306	715 063	1 002 243	890 510
Installations techniques, matériel, outillage		1 815 190	1 302 308	512 882	480 950
Autres immobilisations corporelles		72 691	42 307	30 384	24 113
Immobilisations en cours		127 442	0	127 442	103 670
Avances et acomptes		22	0	22	22
<b>Immobilisations financières</b>					
Titres de participation	12	55 421	1 000	54 421	58 424
Créances rattachées à des participations	13	2	0	2	2
Autres titres immobilisés		223	0	223	223
Prêts		6 447	0	6 447	6 159
Autres immobilisations financières	14	82 714	238	82 475	82 445
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>4 245 551</b>	<b>2 287 090</b>	<b>1 958 461</b>	<b>1 776 479</b>
<b>Stocks et en-cours</b>					
	15				
Matières premières, approvisionnements		13 382	3 229	10 153	7 479
Marchandises		350	0	350	350
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>		4 878	0	4 878	4 823
<b>Créances</b>					
	17				
Créances clients et comptes rattachés		191 167	6 210	184 956	208 368
Autres créances		38 055	4 509	33 546	49 542
<b>Divers</b>					
Valeurs mobilières de placement		0	0	0	0
Disponibilités		1 583	0	1 583	2 630
<b>Comptes de régularisation</b>					
Charges constatées d'avance	16	8 483	0	8 483	8 326
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>257 898</b>	<b>13 948</b>	<b>243 950</b>	<b>281 518</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Ecart de conversion actif					
		0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 503 449</b>	<b>2 301 038</b>	<b>2 202 411</b>	<b>2 057 997</b>



**BILAN PASSIF**

<i>en milliers d'euros</i>	n° note	31/12/2023	31/12/2022
Capital		166 957	166 957
Primes d'émission			
Réserve légale		16 696	16 696
Autres réserves		0	0
Report à nouveau		101 072	99 986
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>170 222</b>	<b>175 868</b>
Acomptes sur dividende			
Subventions d'investissement		3 992	6 943
Provisions réglementées		828 784	781 679
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>19</b>	<b>1 287 721</b>	<b>1 248 128</b>
Avances conditionnées		14	14
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		<b>14</b>	<b>14</b>
Provisions pour risques		6 937	9 722
Provisions pour charges		116 574	89 607
<b>PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	<b>20</b>	<b>123 511</b>	<b>99 330</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>22</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		110	187
Emprunts et dettes financières divers		290 644	200 857
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		14 183	40 918
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>24</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		188 735	182 017
Dettes fiscales et sociales		118 514	136 686
<b>Dettes diverses</b>	<b>23</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		33 044	28 066
Autres dettes		6 729	5 447
<b>Comptes de régularisation</b>			
Produits constatés d'avance	<b>25</b>	139 208	116 347
<b>DETTES</b>		<b>791 165</b>	<b>710 525</b>
Ecart de conversion passif		0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 202 411</b>	<b>2 057 997</b>



## COMPTE DE RESULTAT

en milliers d'euros	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	0		0	0
Ventes de services	863 321	1 698	865 019	870 035
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b> (note 4)	<b>863 321</b>	<b>1 698</b>	<b>865 019</b>	<b>870 035</b>
Production stockée			152	149
Production immobilisée			84 866	70 559
Subventions d'exploitation			2	108
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			13 672	16 974
Autres produits			5 318	1 093
<b>Produits d'exploitation</b>			<b>969 029</b>	<b>958 918</b>
Achats de marchandises			0	0
Variation de stock (marchandises)			(17)	(4)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			(7 377)	(4 070)
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			2 229	604
Autres achats et charges externes			(376 713)	(380 965)
Impôts, taxes et versements assimilés			(23 396)	(22 607)
Salaires et traitements			(100 016)	(95 297)
Charges sociales			(47 214)	(43 874)
Dotations aux amortissements des immobilisations			(114 152)	(107 138)
Dotations aux provisions des immobilisations			(153)	(114)
Dotations aux provisions sur actif circulant			(2 290)	(3 827)
Dotations aux provisions pour risques et charges			(4 105)	(7 311)
Autres charges			(9 948)	(8 548)
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>(683 151)</b>	<b>(673 150)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>285 878</b>	<b>285 768</b>
Produits financiers de participations			5 858	1 421
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			2 271	188
Reprises sur provisions et transferts de charges			584	1 056
Différences positives de change			100	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Produits financiers</b>			<b>8 813</b>	<b>2 665</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			(2 772)	(997)
Intérêts et charges assimilées			(8 281)	(3 717)
Différences négatives de change			(70)	(28)
<b>Charges financières</b>			<b>(11 123)</b>	<b>(4 741)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b> (note 7)			<b>(2 310)</b>	<b>(2 076)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>283 568</b>	<b>283 692</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 023	206
Produits exceptionnels sur opérations en capital			15 321	15 048
Reprises sur provisions et transferts de charges			65 265	56 476
<b>Produits exceptionnels</b>			<b>81 609</b>	<b>71 730</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			(1 378)	(1 461)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			(4 287)	(1 710)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			(120 302)	(100 177)
<b>Charges exceptionnelles</b>			<b>(125 966)</b>	<b>(103 348)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b> (note 8)			<b>(44 357)</b>	<b>(31 619)</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>			<b>239 211</b>	<b>252 074</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(12 746)	(13 871)
Impôts sur les bénéfices (note 10)			(56 243)	(62 335)
<b>RESULTAT NET</b>			<b>170 222</b>	<b>175 868</b>



## **ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX au 31 décembre 2023**

### **1 PRESENTATION DE LA SOCIETE**

TDF est une entreprise du secteur numérique et audiovisuel possédant une plateforme hertzienne multi-formats et multi-supports pour gérer et distribuer les contenus vidéo, audio et les données de ses clients vers tous types de récepteurs.

Diffuseur et concepteur historique français de réseau télécoms, TDF poursuit ses activités historiques de diffusion radio et TNT, tout en se plaçant aujourd'hui dans le sillon des nouvelles technologies numériques : TNT connectée, vidéo à la demande, télévision de rattrapage, RNT, médias sur le web, points hauts, toits terrasses, couverture mobile très haut débit, datacenters, connectivité Wifi et fibre.

TDF est la marque légale de l'entreprise depuis 2004 ; auparavant, le nom était Télédiffusion de France (mais le sigle TDF était également utilisé).

En tant qu'opérateur d'infrastructures, ses clients principaux sont :

- les chaînes de télévision (diffusion numérique auparavant, analogique) ;
- les stations de radio (diffusion analogique et numérique, traitement du son, ...) ;
- les opérateurs de téléphonie mobile (prestations d'accueil sur site, datacenters, de maintenance, de mesures, ...) ;
- les collectivités locales (aménagement numérique des territoires).

TDF intervient depuis 2017 en qualité de prestataire pour le déploiement, l'exploitation et la commercialisation du réseau Fibre pour les sociétés Val d'Oise Fibre, Yvelines Fibre, Val de Loire Fibre, Anjou Fibre et depuis fin 2022 sur Faucigny-Glières Fibre.

### **2 EVENEMENTS MARQUANTS**

#### **Cession de l'entité Monaco Media Diffusion**

Le 16 février 2023, le Groupe a cédé sa participation dans l'entité Monaco Media Diffusion.

### **3 METHODES COMPTABLES**

Les comptes sociaux de TDF SAS sont établis en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.



## **Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Les ventes de biens sont enregistrées à la livraison.

Les prestations de services sont prises en compte lorsque l'ensemble des conditions nécessaires sont réunies et en fonction des données contractuelles ou, pour des prestations plus longues, en tenant compte de leur degré d'avancement.

Les contributions aux investissements, les frais d'accueil sur sites et la couverture des zones blanches font l'objet d'une facturation unique au début de la prestation dont le chiffre d'affaires est reconnu linéairement sur la durée du contrat.

TDF dispose de contrats pluriannuels avec des clients significatifs. Au cours de leur déroulement et à l'occasion de leur sortie et/ou de leur renouvellement, il arrive que des discussions s'engagent entre TDF et ces clients sur les conditions notamment financières du déroulement passé de ces contrats. De ce fait, la société enregistre dans ses comptes, le cas échéant, les avantages et obligations tels que prévus aux contrats, y compris les impacts correspondant à sa meilleure estimation des conséquences liées au terme desdits contrats. Cette estimation est par nature incertaine et l'impact final peut s'avérer significativement différent des estimations faites par la société dans le cadre de l'arrêté des comptes.

Dans les cas où la recouvrabilité d'une fraction du chiffre d'affaires n'est pas acquise à la date de sa réalisation, des provisions sont constituées en moins du chiffre d'affaires.

## **Subventions d'investissement**

Les subventions sont enregistrées en capitaux propres. Elles sont rapportées au résultat sur la durée moyenne d'usage des immobilisations qu'elles ont contribué à financer.

## **Recherche et développement**

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charges (2 216 milliers d'euros au cours de l'exercice).

## **Immobilisations incorporelles**

### **Logiciels informatiques**

Les droits d'usage de logiciels informatiques sont enregistrés en immobilisations incorporelles au compte concessions et droits similaires, et sont amortis sur cinq ans.

### **Mali techniques**

Les malis techniques résultant des transmissions universelles de patrimoine sont affectés au bilan au poste fonds commercial et font annuellement l'objet d'un test de dépréciation.

## **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les pièces de rechange indispensables pour assurer la continuité de services en cas de panne des installations ont le statut de stock de sécurité et sont comptabilisées en immobilisations corporelles et sont amorties sur la durée du composant.

La production immobilisée intègre, d'une part, les dépenses liées à des investissements et, d'autre part, les travaux d'ingénierie réalisés en interne par des salariés de l'entreprise (note 11).

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations.



Les immobilisations sont amorties selon les durées suivantes :

Type	Durée (années)
Agencements et aménagements des terrains	35
Constructions	35
Installations techniques, matériels et outillage industriels	8 à 40
Matériels de transport	5
Matériels de bureau	5
Mobilier de bureau	10

Les immobilisations mises au rebut font l'objet avant leur sortie d'un suramortissement constaté en résultat exceptionnel.

Dès que la société a connaissance d'un arrêt programmé d'activité, la date d'arrêt connue ou estimée par la direction est prise en compte pour ajuster la durée d'utilité des actifs concernés, et ce de façon prospective.

Pour le stock de sécurité :

- la durée réelle d'utilisation retenue est celle de la catégorie d'immobilisation à laquelle est rattaché le bien à l'exception des biens concernés par un arrêt d'activité ;
- en cas de comptabilisation initiale en stock :
  - la base amortissable est la valeur brute diminuée de la dépréciation constatée au moment du transfert en immobilisations ;
  - la dépréciation est reprise au rythme de l'amortissement des biens et se transforme en amortissement exceptionnel.

Sur le plan fiscal, les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée d'usage et, pour celles qui y ouvrent droit, selon le mode dégressif. La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal constitue une charge exceptionnelle. Cet amortissement dérogatoire est inscrit au bilan en provisions réglementées.

Un test de perte de valeur est réalisé annuellement ; si la valeur ainsi calculée devient inférieure à la valeur nette comptable des immobilisations, une dépréciation est alors constatée.

## Coût de démantèlement

### *TV analogique*

En raison de l'arrêt de la diffusion de la télévision analogique en France, TDF a constitué une provision pour faire face au coût futur des démantèlements qui en découlent. Cette provision a été comptabilisée en contrepartie d'un actif amorti linéairement jusqu'au terme de la diffusion de la télévision analogique. Elle fait l'objet d'une reprise au moment où les coûts réels sont engagés.

Au cours de l'exercice, les frais engagés se sont élevés à 270 milliers d'euros, la provision au 31 décembre 2023 s'élevant à 10 802 milliers d'euros (contre 10 633 milliers d'euros au 31 décembre 2022).

### *Ondes courtes, ondes longues et moyennes*

En raison de l'arrêt programmé des activités de diffusion en ondes courtes, longues et moyennes de la radio, TDF a constitué une provision pour faire face au coût futur des démantèlements qui en découleront.

Cette provision a été comptabilisée :



## Comptes sociaux 2023 en milliers d'euros

- en contrepartie d'un actif qui sera amorti linéairement jusqu'au terme programmé des activités (approche par composant), quand l'arrêt a été anticipé au moins un exercice avant la survenance du démantèlement ;
- ou directement en résultat, quand l'arrêt de l'activité n'a pas été anticipé.

Au 31 décembre 2023, la provision démantèlement pour ondes courtes, ondes longues et moyennes s'élève à 14 150 milliers d'euros (contre 15 142 milliers d'euros au 31 décembre 2022). Ces provisions feront l'objet d'une reprise au moment où les coûts seront engagés. Les coûts engagés sur l'exercice se sont élevés à 671 milliers d'euros.

### ***Pylônes à Construire, Toits Terrasses, et Pylônes En Exploitation***

En raison des engagements contractuels et de la probabilité de non-reconduction de certains baux, TDF a constitué une provision pour faire face au coût futur de remise en état des sites de Pylônes en Exploitation dans leur état d'origine.

En 2019, ont été constituées des provisions liées au développement du parc de sites de TDF pour les Pylônes à Construire et les Toits Terrasses.

Au 31 décembre 2023, la provision s'élève à 54 504 milliers d'euros (contre 28 415 milliers d'euros au 31 décembre 2022).

### **Sites tertiaires**

Au 31 décembre 2023, la provision pour remise en état des sites tertiaires s'élève à 1 145 milliers d'euros (contre 770 milliers d'euros au 31 décembre 2022).

### ***Méthode d'évaluation***

L'actif de démantèlement est évalué à partir des hypothèses suivantes :

- le coût de démantèlement nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- la date estimée à laquelle le démantèlement va avoir lieu ;
- le taux d'inflation à appliquer au coût de démantèlement jusqu'à la date de démantèlement (au 31 décembre 2023 : 2.10%, au 31 décembre 2022 : 2.20%) ;
- le taux de désactualisation qui reflète le passage du temps et la valeur temps de l'argent (au 31 décembre 2023 : 3.10% contre 3.21% au 31 décembre 2022).

### **Actualisation**

Les provisions pour démantèlement sont actualisées chaque année. La charge financière générée au cours de l'exercice 2023 s'élève à 1 612 milliers d'euros, contre 493 milliers d'euros au cours de l'exercice clos en décembre 2022.

### **Dépréciation des actifs immobilisés**

Les actifs immobilisés font l'objet de dépréciations complémentaires aux amortissements lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.



### Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits à leur coût historique d'acquisition.

Un test de dépréciation des titres et des malis de fusion rattachés est mené à chaque date d'inventaire ou lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur des titres est susceptible d'être intervenue, et qu'il s'agit de changements significatifs défavorables présentant un caractère durable qui affectent les hypothèses ou les objectifs retenus à la date de l'acquisition.

Les tests sont réalisés en comparant la valeur nette comptable des titres à leur valeur d'utilité correspondant à la plus haute des valeurs suivantes :

- actif net comptable de la participation,
- valeur d'entreprise (flux de trésorerie actualisés et diminués de la dette nette de la participation),
- valeur de transaction si elle est connue à la date de clôture.

### Stocks

Les stocks sont constitués de sous-ensembles, d'équipements, et de composants. Ils sont évalués au prix moyen pondéré d'achat. Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks.

Les références sont dépréciées forfaitairement comme suit :

Catégorie	Taux dépréciation
Articles non acheteables ( <i>articles qui ne sont plus référencés chez les fournisseurs TDF</i> )	100%
Sous-ensembles (*)	53%
Composants	33%

(\*) Articles non movimentés dans les magasins sur les 12 derniers mois.

### Créances clients

Les créances des clients « privés » sont systématiquement dépréciées intégralement dès que l'échéance de la créance a une ancienneté supérieure à 12 mois. Pour les créances des clients « publics » le délai de 12 mois est porté à 36 mois. Il peut être ponctuellement dérogé à cette règle sur la base d'une analyse au cas par cas, pour les clients privés, dès lors que des événements de risques spécifiques importants rendent la créance douteuse avant le délai de 12 mois. En outre, les créances faisant l'objet de procédures de défaillance judiciaire sont systématiquement provisionnées à 100%.

### Dépenses de réparation et de maintenance des immobilisations

Les dépenses de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice.

### Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour faire face à des obligations légales ou implicites, résultant d'événements passés existant à la clôture et pour lesquels une sortie de ressources est probable.



### **Indemnités de départ à la retraite et engagements similaires**

Un accord d'entreprise prévoit que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. TDF applique la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 du Conseil National de la Comptabilité pour comptabiliser cet engagement.

Conformément à cette recommandation, les modifications dans les hypothèses de calcul ou les redressements, dus à une distorsion entre les hypothèses utilisées et la réalité, sont enregistrées selon la méthode du corridor qui prévoit l'étalement des écarts actuariels, excédant 10 % de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la valeur des actifs de couverture, sur la durée moyenne résiduelle d'activité des personnels.

La valeur actuelle de ces engagements figure au passif, en provision pour charges, sous déduction du fond constitué à ce titre auprès d'une compagnie d'assurance. Les mouvements de la provision sont constatés en résultat d'exploitation à l'exception de ceux qui ont pour origine la restructuration de l'entreprise.

### **Crédit d'impôt recherche**

Le produit correspondant au crédit d'impôt recherche est constaté au fur et à mesure de l'engagement des dépenses éligibles.



## 4 CHIFFRE D'AFFAIRES

La répartition du chiffre d'affaires par activité est la suivante :

	31/12/2023		31/12/2022	
Télévision Numérique	145 693	16,8%	149 145	17,1%
TV Connectée	-12	0,0%	0	0,0%
PMN Build	601	0,1%	0	0,0%
Radio	111 750	12,9%	110 909	12,7%
Télécoms et Services	462 868	53,5%	397 124	45,6%
Autres prestations	8 400	1,0%	7 427	0,9%
Média Services	0	0,0%	0	0,0%
Satellite	151	0,0%	972	0,1%
Fibre	135 568	15,7%	204 458	23,5%
	<b>865 019</b>	<b>100,0%</b>	<b>870 035</b>	<b>100,0%</b>

## 5 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Achats pour revente	15 481	25 990	-40,4%
Energie	97 027	62 713	54,7%
Achats matières non stockées	5 239	4 662	12,4%
Loyers et charges locatives	55 774	50 281	10,9%
Entretien et Maintenance	22 434	19 981	12,3%
Sous traitance	145 716	181 740	-19,8%
Assurance	2 942	3 488	-15,7%
Frais postaux et Téléphonie	11 278	14 125	-20,2%
Etudes	13	286	-95,5%
Honoraires	10 546	7 634	38,1%
Transport	1 451	1 765	-17,8%
Communication et Publicité	667	487	37,0%
Frais de missions et réceptions	5 876	4 961	18,4%
Documentation et Séminaires	1 240	1 539	-19,4%
Dépenses liées au personnel : formation	344	628	-45,2%
Divers	685	685	0,0%
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>376 713</b>	<b>380 965</b>	<b>-1,1%</b>



## 6 EFFECTIF

La répartition de l'effectif rémunéré est la suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	969	953
Personnels administratifs et techniques	650	634
Autres (contrats de qualification ou d'adaptation, personnel occasionnel)		
<b>Effectif fin de période</b>	<b>1 619</b>	<b>1 587</b>
<b>Effectif moyen</b>	<b>1 607</b>	<b>1 588</b>
<b>ETPM (effectif temps plein moyen)</b>	<b>1 534</b>	<b>1 523</b>

## 7 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de (2 310) milliers d'euros s'explique principalement par :

- une charge d'intérêts sur emprunt pour un montant de (3 000) milliers d'euros ;
- la perception de dividendes des filiales pour 5 858 milliers d'euros au 31 décembre 2023 (contre 1 421 milliers d'euros pour l'exercice précédent) ;
- une provision pour dépréciation des titres de (1 000) milliers d'euros ;
- le changement d'hypothèse relative aux provisions pour démantèlement qui génère un produit de 143 milliers d'euros
- la charge d'actualisation (nette de reprise) relative aux provisions pour démantèlement, et pour perte à terminaison d'un montant total de (1 331) milliers d'euros.
- Les charges financières (nettes de produits) pour (3 022) milliers d'euros qui comprennent notamment des intérêts sur compte courant.

## 8 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de (44 357) milliers d'euros comprend notamment :

- la dotation nette aux amortissements dérogatoires pour un montant de (47 105) milliers d'euros ;
- des plus-values de cession d'immobilisations corporelles pour 8 085 milliers d'euros ;



## Comptes sociaux 2023

*en milliers d'euros*

- la charge (dotation aux amortissements) exceptionnelle correspondant essentiellement aux mises au rebut de l'exercice pour (7 933) milliers d'euros ;
- les subventions virées au compte de résultat pour 2 950 milliers d'euros pour l'exercice 2023 correspondant principalement aux subventions perçues de l'ANFR dans le cadre de la libération de la bande 700 Mhz ;
- les charges (nettes de produits) exceptionnelles pour (354) milliers d'euros diverses qui comprennent notamment des pénalités.



**9 ENTREPRISES LIEES : ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT**

	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'Affaires	143 358	212 140
<i>Itas Anet</i>	437	577
<i>Ad Valem Technologies</i>	1 984	1 925
<i>TDF Fibre</i>	827	663
<i>Val d'Oise Fibre</i>	5 646	6 835
<i>Yvelines Fibre</i>	6 747	17 597
<i>Val de Loire Fibre</i>	81 845	119 668
<i>Anjou Fibre</i>	42 036	64 050
<i>FG Fibre</i>	2 960	68
<i>Autres</i>	876	757
Autres produits d'exploitation	1 010	977
<i>Tivana France Holdings</i>	966	909
<i>TDF Infrastructure</i>	43	68
<i>Itas Anet</i>	1	
Dividendes	5 858	1 421
<i>Ad Valem</i>	5 000	686
<i>PSN Infrastruktura</i>	123	0
<i>Levira</i>	735	735
Intérêts et Produits assimilés	252	20
<i>TDF Infrastructure</i>	252	20
Autres produits exceptionnels	0	0
<b>Total Produits</b>	<b>150 478</b>	<b>214 558</b>
Charges d'exploitation	(18 696)	(16 439)
<i>SNC Drouot</i>	(32)	(27)
<i>Tivana France Holdings</i>	(5 705)	(4 748)
<i>TDF Infrastructure</i>	(1 920)	(1 613)
<i>ITAS Anet</i>	(8 891)	(8 858)
<i>ITEA</i>	(1 774)	(747)
<i>Ad Valem Technologies</i>	(374)	(400)
<i>Val d'Oise Fibre</i>	0	0
<i>Yvelines Fibre</i>	0	(10)
<i>Val de Loire Fibre</i>	0	(16)
<i>Anjou Fibre</i>	0	(20)
Intérêts et Charges assimilés	(7 293)	(3 388)
<b>Total Charges</b>	<b>(25 989)</b>	<b>(19 827)</b>



## 10 IMPOT SUR LES BENEFICES

La convention d'intégration fiscale signée avec Tivana France Holdings SAS, tête du groupe d'intégration fiscale, fonctionne selon le principe de neutralité. TDF SAS comptabilise sa charge d'impôt au taux de droit commun comme en l'absence d'intégration et s'en acquitte auprès de Tivana France Holdings SAS. Les économies d'impôt liées aux déficits (générés durant l'intégration) sont comptabilisées en résultat au niveau de la tête du groupe d'intégration fiscale.

En cas de sortie de l'une des filiales du périmètre d'intégration, quelle que soit la cause de cette sortie, Tivana France Holdings SAS et la filiale détermineront d'un commun accord si la filiale a subi des surcoûts du fait de son appartenance au groupe et pourront convenir d'une indemnisation par Tivana France Holdings SAS.

La charge d'impôt se décompose comme suit :

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	283 568	(73 987)	209 581
Exceptionnel	(44 357)	12 061	(32 296)
Participation	(12 746)	3 628	(9 119)
Crédits d'impôts		2 056	2 056
<b>Total</b>	<b>226 464</b>	<b>(56 243)</b>	<b>170 222</b>

Dans le cadre de ses activités, TDF engage des dépenses qui ouvrent droit au crédit d'impôt recherche. Le produit correspondant à ce crédit d'impôt est constaté au fur et mesure de l'engagement des dépenses éligibles.

Le poste crédit d'impôt recherche s'élève à 2 056 milliers d'euros. Il correspond à hauteur de :

- 1 500 milliers d'euros au CIR évalué à la clôture de l'exercice.
- 481 milliers d'euros à un ajustement sur le CIR 2022.
- 75 milliers d'euros au Crédit Impôt Famille constaté pour 2022.

Les accroissements et les allègements futurs d'impôt non comptabilisés, qui résultent de décalages dans le temps entre les bases comptables et les bases fiscales, sont les suivants :

	Base	Impôts correspondants
Provisions non déduites	(73 510)	18 988
<b>Allègements futurs d'impôt</b>	<b>(73 510)</b>	<b>18 988</b>
Amortissements dérogatoires	828 784	(214 075)
<b>Accroissements futurs d'impôt</b>	<b>828 784</b>	<b>(214 075)</b>

Les impôts correspondants sont calculés sur la base d'un taux de 25.83 % au 31 décembre 2023.



## 11 IMMOBILISATIONS

Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations s'analysent comme suit :

	01/01/2023	Acquisitions	Cessions et mises au rebut (b)	Transferts	Entrées (a)	Sorties (b)	31/12/2023
Fonds commercial	59 855	0	0	0			59 855
Frais établissement, recherche, développement	3 033	1 832	(6)	88			4 947
Autres immobilisations incorporelles	198 723	19 289	(4 325)	(106)			213 581
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>261 611</b>	<b>21 121</b>	<b>(4 331)</b>	<b>(18)</b>	<b>0</b>		<b>278 383</b>
Terrains, agencements et aménagements des terrains	80 589	9 602	(560)	79			89 710
Constructions	1 577 383	122 086	(12 681)	4 059	26 459		1 717 306
Installations techniques, matériel, outillage	1 765 270	91 073	(42 744)	119	1 472		1 815 190
Autres immobilisations corporelles	63 672	9 426	(1 510)	1 103			72 691
Immobilisations en cours	103 670	29 114	0	(5 342)			127 442
Avances et acomptes	22	0	0	0			22
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 590 606</b>	<b>261 301</b>	<b>(57 495)</b>	<b>18</b>	<b>27 931</b>	<b>0</b>	<b>3 822 361</b>
<b>Total</b>	<b>3 852 217</b>	<b>282 422</b>	<b>(61 826)</b>	<b>0</b>	<b>27 931</b>	<b>0</b>	<b>4 100 744</b>

(a) dont 26 459 milliers d'euros de coût de démantèlement (note 3).

(b) dont 47 281 milliers d'euros de mise au rebut en raison de la fin du cycle 4 et de l'apurement des sites obsolètes.

Les achats d'immobilisations d'un montant total de 282 422 milliers d'euros correspondent à :

- des Capex de croissance pour 196 200 milliers d'euros (157 336 milliers d'euros en 2022) ;
- des Capex de rétention pour 33 457 milliers d'euros (24 670 milliers d'euros en 2022) ;
- des Capex de maintenance pour 52 765 milliers d'euros (40 093 milliers d'euros en 2022).

Les travaux d'ingénierie réalisés en interne par des salariés de l'entreprise, intégrés dans le coût de revient des immobilisations, s'élèvent à 71 067 milliers d'euros en 2023 (58 550 milliers d'euros en 2022).

Les entrées d'un montant de 27 931 milliers d'euros correspondent principalement à :

- la mise à jour des actifs de démantèlement sur les nouveaux sites 2023 pour un montant de 11 285 milliers d'euros ;
- la mise à jour des actifs de démantèlement concernant les changement d'hypothèses pour un montant de 15 174 milliers d'euros ;
- la création de valeur pour un montant de 1 472 milliers d'euros.

En 2019, une analyse exhaustive des baux de la société, complétée et mise à jour depuis cette date, conduit chaque année à la comptabilisation d'une provision pour démantèlement relative aux obligations de TDF en tant que locataire et à la probabilité de non-renouvellement des baux.

Il s'agit des actifs de démantèlement relatifs aux Pylônes à construire (pour 30 863 milliers d'euros), aux Toits Terrasses (pour 10 671 milliers d'euros) et aux Pylônes en exploitation (pour 12 970 milliers d'euros).



**Comptes sociaux 2023**  
en milliers d'euros

Les mouvements des amortissements et provisions s'analysent comme suit :

	01/01/2023	Dotation aux amt (a)	Dotation et reprise aux provisions	Amort. des biens cédés et mises aux rebut (b)	Transferts	Entrées (c)	Sorties	31/12/2023
Fonds commercial	22 882	2 657		0	0			25 539
Frais établissement, recherche, développement	2 522	1 675		(6)	0			4 191
Autres immobilisations incorporelles	165 507	13 212		(4 325)	0			174 394
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>190 911</b>	<b>17 544</b>	<b>0</b>	<b>(4 331)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>204 124</b>
Terrains, agencements et aménagements des terrains	21 326	1 108		(384)	0			22 050
Constructions	686 873	39 780		(11 590)	0			715 063
Installations techniques, matériel, outillage	1 284 320	58 908	288	(42 680)	0	1 472		1 302 308
Autres immobilisations corporelles	39 559	4 258		(1 510)	0			42 307
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 032 078</b>	<b>104 054</b>	<b>288</b>	<b>(56 164)</b>	<b>0</b>	<b>1 472</b>	<b>0</b>	<b>2 081 728</b>
<b>Total</b>	<b>2 222 989</b>	<b>121 598</b>	<b>288</b>	<b>(60 495)</b>	<b>0</b>	<b>1 472</b>	<b>0</b>	<b>2 285 852</b>

(a) Le mali de fusion affecté au fonds commercial pour 43 938 milliers d'euros est, pour la partie correspondant à la relation client, amorti sur une durée de 16 ans pour un montant de 2 640 milliers d'euros sur l'exercice. La partie relative au Backlog est totalement amorti depuis le 31 décembre 2021.

(b) Dont mise au rebut : 47 281 milliers d'euros.

(c) Dont 1 472 milliers d'euros issus de la création de valeur.

## 12 TITRES DE PARTICIPATION

	31/12/2023	31/12/2022
Participations	55 421	58 424
Provisions pour dépréciation	(1 000)	0
	<b>54 421</b>	<b>58 424</b>



## CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

	31/12/2023	31/12/2022
Autres	2	2
	<b>2</b>	<b>2</b>

## 14 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31/12/2023	31/12/2022
Dépôt et Cautionnement	2 070	2 040
Dépréciation Dépôt et Cautionnement	(238)	(238)
Mali de Fusion	80 643	80 643
	<b>82 475</b>	<b>82 445</b>

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de malis de fusion constatés lors de la transmission universelle du patrimoine de la société ITAS TIM dans celui de TDF SAS en 2021, et affectés comptablement aux actifs financiers (ITAS TIM pour 45 381 milliers d'euros, ONECAST pour 35 262 milliers d'euros).

## 15 STOCKS

	Valeur brute fin exercice	Provision	Valeur nette fin exercice	Valeur nette fin exercice précédent
Sous-ensembles et composants	13 382	3 229	10 153	7 479
Tubes d'émission		0	0	0
Autres	350		350	350
	<b>13 732</b>	<b>3 229</b>	<b>10 503</b>	<b>7 829</b>



## 16 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	31/12/2023	31/12/2022
Exploitation	8 483	8 326
	<b>8 483</b>	<b>8 326</b>

Dans le cadre du contrat d'occupation conclu, pour une durée de 25 ans avec SNCF Mobilités, TDF a versé 5 000 milliers d'euros de redevances initiales (un premier versement de 2 500 milliers d'euros en 2017 et le solde en 2018). L'étalement de ces redevances sur la durée du contrat résulte en des charges constatées d'avance pour 3 879 milliers d'euros.

## 17 ECHEANCES DES CREANCES

Les échéances des créances sont les suivantes :

	Valeur brute fin exercice	Échéances à moins d' 1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations	2	2	0	0
Autres	8 518	1 484	1 325	5 708
<b>Créances d'exploitation</b>				
Créances clients et comptes rattachés	191 167	191 167	0	0
Autres	28 468	28 468	0	0
<b>Créances diverses</b>				
Entreprises liées	4 115	4 115	0	0
Autres	13 955	9 180	1 529	3 246
	<b>246 225</b>	<b>234 416</b>	<b>2 854</b>	<b>8 954</b>

### Créances clients :

Les créances clients sont dépréciées à hauteur de 6 203 milliers d'euros au 31 décembre 2023, contre 6 195 milliers d'euros en 2022. La variation s'explique par une dotation de 2 260 milliers d'euros et une reprise de 1 996 milliers d'euros sur l'exercice.

### Autres créances diverses :

Dans le cadre du contrat d'occupation conclu pour une durée de 25 ans avec SNCF Mobilités, TDF a versé 5 000 milliers d'euros de redevances initiales (un premier versement de 2 500 milliers d'euros en 2017 et le solde en 2018). L'étalement de ces redevances sur la durée du contrat a été constaté en charge constatée d'avance pour 3 879 milliers d'euros, dont 204 milliers d'euros à échéance de moins d'un an, 816 milliers d'euros à échéance de 1 à 5 ans et 2 859 milliers euros à échéance plus de 5 ans.



## 18 PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2023	31/12/2022
Dégrèvement CFE	2	39
Autres créances (1)	131 619	163 987
	<b>131 622</b>	<b>164 026</b>

(1) Dont 129 898 K€ correspondant aux factures à émettre.

Le montant des autres créances sont composées essentiellement de factures à établir qui se répartissent comme suit :

- Prestations rendues par TDF dans le cadre du déploiement de la Fibre pour 23 860 milliers d'euros (Sociétés filiales de TDF SAS) ;
- Prestations rendues par TDF à ses principaux clients Télécom pour 93 751 milliers d'euros.

## 19 CAPITAUX PROPRES

	Capital (a)	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subventions d'investissement	Provisions réglementées (b)	Total des capitaux propres
<b>31/12/2021</b>	<b>166 957</b>	<b>0</b>	<b>16 696</b>	<b>99 581</b>	<b>153 797</b>	<b>10 776</b>	<b>744 190</b>	<b>1 191 996</b>
Dividendes					(153 391)			(153 391)
Résultat de l'exercice					175 868			175 868
Autres				405	(405)	-3 833	37 489	33 656
<b>31/12/2022</b>	<b>166 957</b>	<b>0</b>	<b>16 696</b>	<b>99 986</b>	<b>175 868</b>	<b>6 943</b>	<b>781 679</b>	<b>1 248 128</b>
Dividendes					(174 783)			(174 783)
Résultat de l'exercice					170 222			170 222
Autres				1 085	(1 085)	-2 950	47 105	44 154
<b>31/12/2023</b>	<b>166 957</b>	<b>0</b>	<b>16 696</b>	<b>101 071</b>	<b>170 222</b>	<b>3 993</b>	<b>828 784</b>	<b>1 287 722</b>

(a) Le capital social de TDF s'élève à 166 956 512 euros, divisé en 10 434 782 actions d'une valeur nominale de 16 euros. L'unique actionnaire de TDF est TDF Infrastructure SAS.

(b) Les amortissements dérogatoires ont représenté sur l'exercice une charge nette d'un montant de 47 105 milliers d'euros.



**Comptes sociaux 2023**  
en milliers d'euros

Au cours de l'exercice, l'associé unique a réalisé la distribution de dividendes suivante :

- par décision du 31 mars 2023 : versement d'un dividende de 174 783 milliers d'euros prélevé sur le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (175 868 milliers d'euros).

Subventions d'investissements :

Dans le cadre de la libération de la bande 700 Mhz, TDF a reçu des subventions de l'ANFR en fonction de l'avancement des travaux.

Les subventions d'investissements s'élèvent à 23 409 milliers euros au 31 décembre 2023.

**20**

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

	31/12/2022	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	31/12/2023
a - Litiges	8 536	861	(900)	(3 146)		5 351
b - Autres	1 186	400				1 586
<b>Provisions pour risques</b>	<b>9 722</b>	<b>1 261</b>	<b>(900)</b>	<b>(3 146)</b>		<b>6 937</b>
c - Indemnités de départ en retraite (note 21)	31 329	2 844	(592)			33 581
d - Contrôle URSSAF						
e - Démantèlement	56 319	1 725	(2 303)	(336)	26 459	81 863
f - Autres	1 960	47	(308)	(569)		1 130
<b>Provisions pour charges</b>	<b>89 607</b>	<b>4 616</b>	<b>(3 203)</b>	<b>(905)</b>	<b>26 459</b>	<b>116 574</b>

a- Les provisions sur les litiges (personnel et divers), qui représentent 5 531 milliers d'euros à la clôture de l'exercice, naissent d'actions juridiques menées contre TDF SAS. Elles sont appréciées et actualisées par la Direction, selon une approche prudente des dédommagements demandés et de l'évolution des contentieux. Les reprises de provisions s'effectuent lors d'une révision à la baisse des risques encourus ou du dénouement du contentieux. Le montant des reprises de provisions non utilisées au cours de l'exercice est de 3 146 milliers d'euros.

b – Les principales évolutions relatives aux provisions pour autres risques concernent essentiellement des provisions pour les contrôles fiscaux ou sociaux (dotation de 400 milliers d'euros).

e- En raison de l'arrêt de la télévision analogique, TDF SAS a constitué dès 2005 une provision relative aux coûts de démantèlement du matériel nécessaire à cette activité. Une reprise de 270 milliers d'euros liée aux coûts réels de démantèlement a été faite sur l'exercice, le solde de la provision démantèlement analogique s'élevant à 10 802 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

Par ailleurs, en raison de l'arrêt programmé dans le Groupe de l'activité de diffusion en ondes courtes, moyennes et longues de la radio, TDF SAS a constitué une provision pour faire face au coût futur du démantèlement qui en découlera. Elle s'élève à 14 150 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

La provision couvrant le coût de démantèlement des actifs dédiés aux sites TOWERCO (Note 3) s'élève au 31 décembre 2023 à 54 504 milliers d'euros. Elle concerne des actifs de démantèlement relatifs aux Nouveaux Pylônes Construits (Pylônes à Construire) pour 30 863 milliers d'euros, aux Toits Terrasses pour 10 671 milliers d'euros, et aux Pylônes En Exploitation pour 12 970 milliers d'euros.

Ces provisions ont également fait l'objet d'une actualisation pour laquelle une charge de 1 612 milliers d'euros a été constatée sur l'exercice.

Au 31 décembre 2023, la provision pour remise en état des sites tertiaires s'élève à 1 145 milliers d'euros.

f- Les autres provisions pour charges comprennent principalement les éléments suivants :

- la provision pour remise en état des sites pour 1 130 milliers d'euros.

## 21 INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

L'évolution sur l'exercice des engagements et les mouvements sur le fonds sont les suivants :

Variation de la valeur actualisée de l'obligation et de la juste valeur des actifs de couverture		31/12/2023	31/12/2022
Valeur actualisée de l'obligation en début de période	1	33 059	36 652
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2	1 756	1 974
Coût financier	3	1 088	307
Prestations servies	4	(2 644)	(3 373)
Perte (profit) actuariel sur l'obligation	5	633	(2 501)
<b>Valeur actualisée de l'obligation en fin de période</b>	<b>6</b> 1 à 5	<b>33 892</b>	<b>33 059</b>
Juste valeur des actifs de couverture en début de période	7	(2 053)	(5 269)
Rendement attendu des actifs du régime	8	(63)	(157)
Prestations servies - remboursement à recevoir	9	2 116	3 373
Prestations servies - régularisation n-1 sur remboursement reçu	10		
<b>Juste valeur des actifs de couverture en fin de période (a)</b>	<b>11</b> 7 à 10	<b>(1)</b>	<b>(2 053)</b>

Hors bilan – Ecart actuariels		31/12/2023	31/12/2022
Pertes (profits) actuariels cumulés en début de période (c)	12	(322)	2 179
Limites du corridor en début de période	13	3 306	3 665
<b>Perte (profit) actuariel à comptabiliser (Si 12&gt;13)</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Ecart actuariels en début de période (c)	15	(322)	2 179
Perte (profit) actuariel de l'exercice – obligation	16	633	(2 501)
<i>Sous-total</i>	17	311	(322)
<b>Ecart actuariels en fin de période</b>	<b>18</b> 17	<b>311</b>	<b>(322)</b>

Hors bilan - Charges à étaler (b)		31/12/2023	31/12/2022
Charges sociales à étaler en début de période (d)	19	0	0
Amortissement charges sociales	20	0	0
<b>Charges sociales à étaler en fin de période</b>	<b>21</b> 19+20	<b>0</b>	<b>0</b>

Situation au 31 décembre		31/12/2023	31/12/2022
Valeur actualisée de l'obligation	22	33 892	33 059
Juste valeur des actifs du régime	23	(1)	(2 053)
	24	<b>33 891</b>	<b>31 007</b>
Profits (pertes) actuariels non comptabilisés	25	(311)	322
Charges à étaler	26	0	0
<b>Provision pour charges</b>	<b>27</b> 24 à 26	<b>33 581</b>	<b>31 329</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	28	1 756	1 974
Coût financier	29	1 088	307
Prestations servies	30	(2 644)	(3 373)
Charges sociales suite application Loi Fillon (étalées sur 18 ans) (b)	31		
Rendement attendu des actifs du régime	32	(63)	(157)
Remboursements attendus	33	2 116	3 373
Régularisation remboursements attendus n-1	34		
Perte (profit) actuarielle nette comptabilisée au cours de l'exercice	35		
<b>Charge (produit) comptabilisée au cours de l'exercice</b>	<b>36</b> 28 à 35	<b>2 252</b>	<b>2 124</b>



## Comptes sociaux 2023

en milliers d'euros

Au 31 décembre 2023, le taux d'actualisation retenu est donc de 3.20% (contre 3.16% au 31 décembre 2022), et le taux d'augmentation des salaires à long terme de 2,50% (contre 2,50% au 31 décembre 2022).

Ces variations d'hypothèse ont conduit TDF à reconnaître des écarts actuariels pour 633 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

En application de l'article 55 de la loi de financement de la Sécurité Sociale, l'âge de départ à la retraite est considéré pour l'ensemble des salariés à 65 ans.

a - TDF alimente un fonds géré par une compagnie d'assurance dédié au financement des indemnités de départ à la retraite. Les versements au fonds sont effectués librement. Ce fonds est investi dans des placements monétaires ou obligataires.

b - Les indemnités associées aux départs sont soumises aux charges sociales conformément à la loi de financement de la sécurité sociale pour 2008. La première intégration, en 2004, des dispositions de la loi du 21 août 2003 (dite loi Fillon) a généré un engagement supplémentaire de 3 175 milliers d'euros amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité, soit 18 ans.

c - Conformément à l'application de la recommandation du Conseil National de la Comptabilité, les modifications des hypothèses de calcul ou les redressements, dus à une distorsion entre les hypothèses utilisées et la réalité, sont comptabilisées selon la méthode du corridor qui prévoit l'étalement des écarts actuariels, excédant 10 % de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la valeur des actifs de couverture, sur la durée moyenne résiduelle d'activité des personnels.

d - Les charges sociales à étaler (b) sont indiquées dans les engagements hors bilan.

## 22 DETTES FINANCIERES

	31/12/2022	Augmentation	Diminution	Flux de Fusion	31/12/2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	187		(77)		110
Emprunts et dettes financières divers - Comptes Courants	626	89 790			90 415
Emprunts et dettes financières divers - Emprunts	200 231		(3)		200 228
	<b>201 044</b>	<b>89 790</b>	<b>(80)</b>	<b>0</b>	<b>290 754</b>

Le poste « Emprunts et dettes financières divers » correspond principalement à un emprunt à échéance 2030, souscrit en juin 2021 pour 200 000 milliers d'euros auprès de la société Holding TDFI et portant intérêts au taux fixe de 1,5 % par an.



## 23 DETTES DIVERSES

	31/12/2023	31/12/2022
Entreprises liées	0	0
Autres	39 772	33 512
	<b>39 772</b>	<b>33 512</b>

Les autres dettes diverses sont constituées principalement par la dette vis à vis des fournisseurs d'immobilisations pour 33 044 milliers d'euros et les avoirs à établir pour 2 783 milliers d'euros.

## 24 ECHEANCES DES DETTES

Au 31 décembre 2023, les échéances des dettes sont les suivantes :

	Valeur brute fin exercice	Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
<b>Dettes financières (note 22)</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	110	110		
Emprunts et dettes financières divers	290 644	90 415		200 228
<b>Dettes d'exploitation</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	188 735	188 735		
Autres	271 905	271 905		
<b>Dettes diverses (note 23)</b>				
Entreprises liées				
Autres	39 772	39 772		
	<b>791 165</b>	<b>590 937</b>	<b>0</b>	<b>200 228</b>

## 25 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2023	31/12/2022
Exploitation	139 208	116 347
	<b>139 208</b>	<b>116 347</b>

Les produits constatés d'avance concernent majoritairement : Free pour 30 144 milliers d'euros, SFR pour 20 546 milliers d'euros, Orange pour 37 390 milliers d'euros et Bouygues Télécom pour 38 614 milliers d'euros.



## 26 CHARGES A PAYER

	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts et dettes financières	2	2
Dettes fournisseurs	88 356	111 307
Dettes fiscales et sociales	57 787	58 574
Dettes sur immobilisations	30 707	26 138
Autres dettes	156	216
	<b>177 008</b>	<b>196 237</b>

## 27 AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Engagements reçus</b>		
Autres garanties hors groupe	7 687	10 523
	<b>7 687</b>	<b>10 523</b>
<b>Engagements donnés</b>		
Autres cautions hors groupe	10 839	8 387
	<b>10 839</b>	<b>8 387</b>

### Garanties reçues

Le Groupe a reçu des cautions bancaires pour un montant de 7 687 milliers d'euros (contre 10 523 milliers d'euros au 31 décembre 2022). Ces cautions concernent les garanties reçues en remplacement de retenues de garantie sur les achats de l'activité fibre.

### Garanties données

Le Groupe s'est porté caution pour un montant de 10 839 milliers d'euros au 31 décembre 2023 (8 387 milliers d'euros au 31 décembre 2022) dont l'engagement donné au titre du bail du site de la Tour Eiffel pour 7 782 milliers d'euros.



## Engagements fermes :

### Contrats de location simple-preneurs :

- ***Les baux commerciaux***

Ils concernent les locaux administratifs, de bureaux et de production (hors sites d'émission). Les principaux baux concernent les locaux sis 155 bis Avenue Pierre Brossolette (Montrouge), et 12 avenue des Béguines (Cergy).

Les principales caractéristiques de ces baux sont :

- pour les locaux situés au 155 bis Avenue Pierre Brossolette (Montrouge, nouveau siège) : Nouveau bail avec date d'effet le 01/03/2024; il s'agit d'un bail de 9 ans, allant du 1<sup>er</sup> mars 2024 au 28 février 2033 ;
- pour les locaux sis 12 avenue des Béguines à Cergy : date d'effet du bail le 10/05/2022, il s'agit d'un bail de 9 ans allant du 10 mai 2022 au 9 mai 2031.

- ***Les Conventions d'Occupation du Domaine Public (CODP)***

Ces conventions signées avec des entités publiques françaises (Etat, collectivités territoriales et locales) concernent des terrains sur lesquels sont installées les infrastructures de diffusion (pylônes et tours, bâtiments et immobilisations annexes).

Ces conventions sont conclues le plus souvent avec des collectivités locales,

- leur durée type est de 12 années (pour la Tour Eiffel, la convention d'occupation a été renouvelée pour une période de 10 ans fermes, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2029, suite aux décisions du Conseil de la Ville de Paris publiées tout début juillet 2018) ;
- leur reconduction est pour une même durée, avec ou sans accord tacite ;
- au terme de ces conventions, les lieux doivent être remis en état sauf accord des parties.

En France métropolitaine 628 CODP sont en vigueur à fin décembre 2023.

- ***Les baux des sites***

Ces contrats signés avec des bailleurs privés (des particuliers, des associations et des sociétés), ou des collectivités (si les terrains font partie du domaine privé des collectivités) concernent des terrains sur lesquels sont installées les infrastructures de diffusion (pylônes et tours, bâtiments et immobilisations annexes), ainsi que des terrains en vue de construire des pylônes.

En France métropolitaine au 31 décembre 2023, ils sont au nombre de 4 696 hors CODP.

## Autres engagements

Au 31 décembre 2023, les commandes d'immobilisations corporelles s'élèvent à 163 271 milliers d'euros et les commandes d'achats hors location simple s'élèvent à 62 829 milliers d'euros (dont 34 581 milliers d'euros pour le contrat Gares & Connexions).

Le chiffre d'affaires contractualisé (hors indexation des années futures) total est de 3 906 949 milliers d'euros.



## Comptes sociaux 2023

*en milliers d'euros*

Les engagements de loyers évalués au coût de sortie anticipée sont de 173 326 milliers d'euros dont 44 537 milliers d'euros à moins d'un an, 51 124 milliers d'euros de 1 an à 5 ans et 77 666 milliers d'euros à plus de cinq ans.

### 28 DIRIGEANTS

Les informations relatives aux organes de direction ne sont pas fournies car ceci conduirait indirectement à fournir une information individualisée.

### 29 EVENEMENTS POSTERIEURS

Néant.

### 30 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

TDF SAS et ses filiales sont intégrées dans les comptes consolidés de Tivana France Holdings SAS, société par actions simplifiée unipersonnelle, inscrite au registre de commerce de Nanterre sous le n° 808 832 463 dont le siège social est situé au 155-bis avenue Pierre Brossolette à Montrouge. En conséquence, TDF SAS n'établit pas de comptes consolidés.

Les comptes du groupe Tivana France Holdings sont intégrés dans les comptes consolidés du groupe Brookfield Infrastructure par mise en équivalence.

### 31 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Ernst &amp; Young</b>
Au titre de la mission de contrôle légal des compte	212
Au titre d'autres prestations (1)	4
<b>Honoraires totaux</b>	<b>216</b>

(1) Attestation Tour Eiffel pour un montant de 4 milliers d'euros.



**Comptes sociaux 2023**  
en milliers d'euros

**LISTE DES PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

FILIALES/PARTICIPATIONS	% du Capital	Capital social	Capitaux Propres	Résultat Exercice	Dividendes (quote-part TDF)	Prêts et avances	Avals	C.A. exercice	Valeur brute	Valeur nette	PROVISION TOTALE
<b>1.FILIALES (+ de 50%)</b>											
Ad Valern	100,00%	500	2 789	1 596	-	-	-	5 895	4 225	4 225	0
PSN (EUR) Arkena ZOO	100,00%	885	1 429	171	-	-	-	1 987	3 356	2 356	1 000
TDF FttH	100,00%	150	150	0	-	-	-	0	150	150	0
TDF Fibre	79,50%	10 881	54 996	6 006	-	-	-	0	8 650	8 650	0
Belvedere SAS	70,00%	164	(54)	(61)	-	-	-	0	407	407	0
TORM	70,00%	2 613	6 857	1 217	-	-	-	4 872	32 274	32 274	0
TDF Multi Services	100,00%	1	1	0	-	-	-	0	1	1	0
Lumière Fibre	100,00%	1	1	0	-	-	-	0	1	1	0
<b>TOTAL FILIALES</b>									<b>49 064</b>	<b>48 064</b>	<b>1 000</b>
<b>2.PARTICIPATIONS</b>											
Levira	49,00%	9 587	12 582	1 292	-	-	-	14 376	6 279	6 279	0
Autres participations		NC	NC	NC	-	-	-	NC	78	78	0
<b>TOTAL PARTICIPATIONS</b>									<b>6 357</b>	<b>6 357</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>									<b>55 421</b>	<b>54 421</b>	<b>1 000</b>

NC : Information non communiquée

Les comptes 2023 des sociétés ci-dessus n'ont pas encore fait l'objet d'un audit légal.

## **TDF SAS**

Société par actions simplifiée au capital de 166.956.512 euros  
Siège social : 155 bis, avenue Pierre Brossolette - 92120 Montrouge  
342 404 399 RCS Nanterre

### **PROCES-VERBAL** **DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 4 AVRIL 2024** **PAR ACTE SOUS SEING PRIVE**

**L'an deux mille vingt-quatre,**  
**Le quatre avril,**

La soussignée, TDF Infrastructure, société par actions simplifiée ayant son siège social 155 bis, avenue Pierre Brossolette, 92120 Montrouge, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 492 520 333, représentée aux fins des présentes par son Président, Monsieur Olivier Huart, agissant en qualité d'associé unique de la société TDF SAS (la « Société »),

après avoir pris connaissance :

a) de l'ordre du jour sur lequel elle est invitée à statuer :

- Approbation des comptes de l'exercice écoulé (dont rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023) ;
- Quitus au Président, au Directeur Général Délégué et aux administrateurs ;
- Conventions visées au dernier alinéa de l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Pouvoirs en vue des formalités,

b) et des documents suivants :

- la lettre valant avis de convocation adressée à la société Ernst & Young Audit, commissaire aux comptes de la Société ;
- la lettre valant avis de convocation adressée à Messieurs Jérôme Delaunay et Dominique Dallet, membres délégués du Comité Social et Economique ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 - l'inventaire de l'actif et du passif de la Société ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- le texte des décisions proposées par le Conseil d'administration ;
- un exemplaire des statuts de la Société,

après avoir noté que le commissaire aux comptes et les délégués du Comité Social et Economique de la Société ont été préalablement informés du projet de ces décisions,

a pris les décisions suivantes :

#### **PREMIERE DECISION**

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 170 221 597,99 euros.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Il approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les Sociétés (article 39.4 du CGI), estimé à 309 695 euros.

L'Associé unique donne en conséquence quitus au Président, au Directeur Général Délégué et aux administrateurs de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

#### **DEUXIEME DECISION**

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration, l'Associé unique constate qu'aucune convention entrant dans le champ d'application du dernier alinéa de l'article L. 227-10 du code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

#### **TROISIEME DECISION**

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration, l'Associé unique approuve la proposition d'affectation des résultats qui lui a été présentée. En conséquence, l'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé de la façon suivante :

- 50 086 953,60 euros à la distribution d'un dividende à l'Associé unique (soit 4,80 euros par action),
- Le reliquat, soit 120 134 644,39 euros au compte report à nouveau.

#### **QUATRIEME DECISION**

L'Associé unique reconnaît qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes suivants ont été mis en distribution :

- 11,5 euros par action, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- 14,7 euros par action, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- 16,75 euros par action, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

### **CINQUIEME DECISION**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent acte de prise de décisions de l'Associé unique pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le représentant de l'associé unique.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'L. Huart', written over a horizontal line.

TDF Infrastructure SAS  
Représentée par Olivier Huart



TDF

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



## TDF

Exercice clos le 31 décembre 2023

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société TDF,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TDF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

S'agissant des titres de participation, la direction de votre société effectue des estimations et formule des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers et les notes de l'annexe aux comptes annuels qui les accompagnent. En particulier, comme le précise la note 3 « Méthodes comptables – Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels, les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition et dépréciés lorsque leur valeur actuelle, appréciée notamment sur la base des valeurs de référence ou de perspectives de résultats futurs, le justifie. Un test de perte de valeur a été effectué sur les titres des filiales de votre société sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés, issus du plan d'affaires de ces filiales.

Nous avons examiné ces modalités et apprécié que la note 12 « Participations » de l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée.

S'agissant des provisions, nous avons apprécié les bases sur lesquelles ces provisions ont été constituées, examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et revu la documentation préparée dans ce cadre, et nous avons analysé le caractère raisonnable de ces estimations.

Nous avons apprécié que la note 20 « Provisions pour risques et charges » de l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée et que la note 27 « Autres engagements et passifs éventuels » de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée sur des litiges en cours n'ayant pas fait l'objet d'une provision dans les comptes annuels.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 27 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Thierry Cornille



# SOMMAIRE

---

## COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE

BILAN

COMPTES DE RESULTAT

ANNEXE

- 1 – Présentation de la société
- 2 – Évènements marquants
- 3 – Méthodes comptables
- 4 – Chiffre d'affaires
- 5 – Autres charges externes
- 6 – Effectif
- 7 – Résultat financier
- 8 – Résultat exceptionnel
- 9 – Entreprises liées : éléments du compte de résultat
- 10 – Impôt sur les bénéfices
- 11 – Immobilisations
- 12 – Participations
- 13 – Créances rattachées à des participations
- 14 – Autres Immobilisations Financières
- 15 – Stocks
- 16 – Charges constatées d'avance
- 17 – Échéances des créances
- 18 – Produits à recevoir
- 19 – Capitaux propres
- 20 – Provisions pour risques et charges
- 21 – Indemnités de départ en retraite
- 22 – Dettes financières
- 23 – Dettes diverses
- 24 – Échéances des dettes
- 25 – Produits constatés d'avance
- 26 – Charges à payer
- 27 – Autres engagements et passifs éventuels
- 28 – Dirigeants
- 29 – Évènements postérieurs
- 30 – Identité de la société consolidante
- 31 – Honoraires des Commissaires aux Comptes

## AUTRES INFORMATIONS DE GESTION

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS



**Comptes sociaux 2023**  
*en milliers d'euros*

# **COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE**

---



**Comptes sociaux 2023**  
en milliers d'euros

**BILAN ACTIF**

<i>en milliers d'euros</i>	<i>n° note</i>	<b>Brut</b>	<b>Amortissements ou dépréciations</b>	<b>31/12/2023 Net</b>	<b>31/12/2022 Net</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
	11				
Frais de recherche et de développement		4 947	4 191	756	511
Concessions, brevets et droits similaires		213 581	174 394	39 187	33 216
Fonds commercial		59 855	25 539	34 316	36 973
<b>Immobilisations corporelles</b>					
	11				
Terrains		89 710	22 050	67 660	59 263
Constructions		1 717 306	715 063	1 002 243	890 510
Installations techniques, matériel, outillage		1 815 190	1 302 308	512 882	480 950
Autres immobilisations corporelles		72 691	42 307	30 384	24 113
Immobilisations en cours		127 442	0	127 442	103 670
Avances et acomptes		22	0	22	22
<b>Immobilisations financières</b>					
Titres de participation	12	55 421	1 000	54 421	58 424
Créances rattachées à des participations	13	2	0	2	2
Autres titres immobilisés		223	0	223	223
Prêts		6 447	0	6 447	6 159
Autres immobilisations financières	14	82 714	238	82 475	82 445
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>4 245 551</b>	<b>2 287 090</b>	<b>1 958 461</b>	<b>1 776 479</b>
<b>Stocks et en-cours</b>					
	15				
Matières premières, approvisionnements		13 382	3 229	10 153	7 479
Marchandises		350	0	350	350
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>					
		4 878	0	4 878	4 823
<b>Créances</b>					
	17				
Créances clients et comptes rattachés		191 167	6 210	184 956	208 368
Autres créances		38 055	4 509	33 546	49 542
<b>Divers</b>					
Valeurs mobilières de placement		0	0	0	0
Disponibilités		1 583	0	1 583	2 630
<b>Comptes de régularisation</b>					
Charges constatées d'avance	16	8 483	0	8 483	8 326
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>257 898</b>	<b>13 948</b>	<b>243 950</b>	<b>281 518</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Ecart de conversion actif		0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 503 449</b>	<b>2 301 038</b>	<b>2 202 411</b>	<b>2 057 997</b>



Comptes sociaux 2023  
en milliers d'euros

## BILAN PASSIF

en milliers d'euros	n° note	31/12/2023	31/12/2022
Capital		166 957	166 957
Primes d'émission			
Réserve légale		16 696	16 696
Autres réserves		0	0
Report à nouveau		101 072	99 986
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>170 222</b>	<b>175 868</b>
Acomptes sur dividende			
Subventions d'investissement		3 992	6 943
Provisions réglementées		828 784	781 679
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>19</b>	<b>1 287 721</b>	<b>1 248 128</b>
Avances conditionnées		14	14
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		<b>14</b>	<b>14</b>
Provisions pour risques		6 937	9 722
Provisions pour charges		116 574	89 607
<b>PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	<b>20</b>	<b>123 511</b>	<b>99 330</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>22</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		110	187
Emprunts et dettes financières divers		290 644	200 857
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		14 183	40 918
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>24</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		188 735	182 017
Dettes fiscales et sociales		118 514	136 686
<b>Dettes diverses</b>	<b>23</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		33 044	28 066
Autres dettes		6 729	5 447
<b>Comptes de régularisation</b>			
Produits constatés d'avance	<b>25</b>	139 208	116 347
<b>DETTES</b>		<b>791 165</b>	<b>710 525</b>
Ecart de conversion passif		0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 202 411</b>	<b>2 057 997</b>



Comptes sociaux 2023  
en milliers d'euros

## COMPTE DE RESULTAT

en milliers d'euros	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	0		0	0
Ventes de services	863 321	1 698	865 019	870 035
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b> (note 4)	<b>863 321</b>	<b>1 698</b>	<b>865 019</b>	<b>870 035</b>
Production stockée			152	149
Production immobilisée			84 866	70 559
Subventions d'exploitation			2	108
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			13 672	16 974
Autres produits			5 318	1 093
<b>Produits d'exploitation</b>			<b>969 029</b>	<b>958 918</b>
Achats de marchandises			0	0
Variation de stock (marchandises)			(17)	(4)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			(7 377)	(4 070)
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			2 229	604
Autres achats et charges externes			(376 713)	(380 965)
Impôts, taxes et versements assimilés			(23 396)	(22 607)
Salaires et traitements			(100 016)	(95 297)
Charges sociales			(47 214)	(43 874)
Dotations aux amortissements des immobilisations			(114 152)	(107 138)
Dotations aux provisions des immobilisations			(153)	(114)
Dotations aux provisions sur actif circulant			(2 290)	(3 827)
Dotations aux provisions pour risques et charges			(4 105)	(7 311)
Autres charges			(9 948)	(8 548)
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>(683 151)</b>	<b>(673 150)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>285 878</b>	<b>285 768</b>
Produits financiers de participations			5 858	1 421
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			2 271	188
Reprises sur provisions et transferts de charges			584	1 056
Différences positives de change			100	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Produits financiers</b>			<b>8 813</b>	<b>2 665</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			(2 772)	(997)
Intérêts et charges assimilées			(8 281)	(3 717)
Différences négatives de change			(70)	(28)
<b>Charges financières</b>			<b>(11 123)</b>	<b>(4 741)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b> (note 7)			<b>(2 310)</b>	<b>(2 076)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>283 568</b>	<b>283 692</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 023	206
Produits exceptionnels sur opérations en capital			15 321	15 048
Reprises sur provisions et transferts de charges			65 265	56 476
<b>Produits exceptionnels</b>			<b>81 609</b>	<b>71 730</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			(1 378)	(1 461)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			(4 287)	(1 710)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			(120 302)	(100 177)
<b>Charges exceptionnelles</b>			<b>(125 966)</b>	<b>(103 348)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b> (note 8)			<b>(44 357)</b>	<b>(31 619)</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>			<b>239 211</b>	<b>252 074</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(12 746)	(13 871)
Impôts sur les bénéfices (note 10)			(56 243)	(62 335)
<b>RESULTAT NET</b>			<b>170 222</b>	<b>175 868</b>



## **ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX au 31 décembre 2023**

### **1 PRESENTATION DE LA SOCIETE**

TDF est une entreprise du secteur numérique et audiovisuel possédant une plateforme hertzienne multi-formats et multi-supports pour gérer et distribuer les contenus vidéo, audio et les données de ses clients vers tous types de récepteurs.

Diffuseur et concepteur historique français de réseau télécoms, TDF poursuit ses activités historiques de diffusion radio et TNT, tout en se plaçant aujourd'hui dans le sillon des nouvelles technologies numériques : TNT connectée, vidéo à la demande, télévision de rattrapage, RNT, médias sur le web, points hauts, toits terrasses, couverture mobile très haut débit, datacenters, connectivité Wifi et fibre.

TDF est la marque légale de l'entreprise depuis 2004 ; auparavant, le nom était Télédiffusion de France (mais le sigle TDF était également utilisé).

En tant qu'opérateur d'infrastructures, ses clients principaux sont :

- les chaînes de télévision (diffusion numérique auparavant, analogique) ;
- les stations de radio (diffusion analogique et numérique, traitement du son, ...) ;
- les opérateurs de téléphonie mobile (prestations d'accueil sur site, datacenters, de maintenance, de mesures, ...) ;
- les collectivités locales (aménagement numérique des territoires).

TDF intervient depuis 2017 en qualité de prestataire pour le déploiement, l'exploitation et la commercialisation du réseau Fibre pour les sociétés Val d'Oise Fibre, Yvelines Fibre, Val de Loire Fibre, Anjou Fibre et depuis fin 2022 sur Faucigny-Glières Fibre.

### **2 EVENEMENTS MARQUANTS**

#### **Cession de l'entité Monaco Media Diffusion**

Le 16 février 2023, le Groupe a cédé sa participation dans l'entité Monaco Media Diffusion.

### **3 METHODES COMPTABLES**

Les comptes sociaux de TDF SAS sont établis en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.



## **Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Les ventes de biens sont enregistrées à la livraison.

Les prestations de services sont prises en compte lorsque l'ensemble des conditions nécessaires sont réunies et en fonction des données contractuelles ou, pour des prestations plus longues, en tenant compte de leur degré d'avancement.

Les contributions aux investissements, les frais d'accueil sur sites et la couverture des zones blanches font l'objet d'une facturation unique au début de la prestation dont le chiffre d'affaires est reconnu linéairement sur la durée du contrat.

TDF dispose de contrats pluriannuels avec des clients significatifs. Au cours de leur déroulement et à l'occasion de leur sortie et/ou de leur renouvellement, il arrive que des discussions s'engagent entre TDF et ces clients sur les conditions notamment financières du déroulement passé de ces contrats. De ce fait, la société enregistre dans ses comptes, le cas échéant, les avantages et obligations tels que prévus aux contrats, y compris les impacts correspondant à sa meilleure estimation des conséquences liées au terme desdits contrats. Cette estimation est par nature incertaine et l'impact final peut s'avérer significativement différent des estimations faites par la société dans le cadre de l'arrêté des comptes.

Dans les cas où la recouvrabilité d'une fraction du chiffre d'affaires n'est pas acquise à la date de sa réalisation, des provisions sont constituées en moins du chiffre d'affaires.

## **Subventions d'investissement**

Les subventions sont enregistrées en capitaux propres. Elles sont rapportées au résultat sur la durée moyenne d'usage des immobilisations qu'elles ont contribué à financer.

## **Recherche et développement**

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charges (2 216 milliers d'euros au cours de l'exercice).

## **Immobilisations incorporelles**

### **Logiciels informatiques**

Les droits d'usage de logiciels informatiques sont enregistrés en immobilisations incorporelles au compte concessions et droits similaires, et sont amortis sur cinq ans.

### **Mali techniques**

Les malis techniques résultant des transmissions universelles de patrimoine sont affectés au bilan au poste fonds commercial et font annuellement l'objet d'un test de dépréciation.

## **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les pièces de rechange indispensables pour assurer la continuité de services en cas de panne des installations ont le statut de stock de sécurité et sont comptabilisées en immobilisations corporelles et sont amorties sur la durée du composant.

La production immobilisée intègre, d'une part, les dépenses liées à des investissements et, d'autre part, les travaux d'ingénierie réalisés en interne par des salariés de l'entreprise (note 11).

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations.



## Comptes sociaux 2023 en milliers d'euros

Les immobilisations sont amorties selon les durées suivantes :

Type	Durée (années)
Agencements et aménagements des terrains	35
Constructions	35
Installations techniques, matériels et outillage industriels	8 à 40
Matériels de transport	5
Matériels de bureau	5
Mobilier de bureau	10

Les immobilisations mises au rebut font l'objet avant leur sortie d'un suramortissement constaté en résultat exceptionnel.

Dès que la société a connaissance d'un arrêt programmé d'activité, la date d'arrêt connue ou estimée par la direction est prise en compte pour ajuster la durée d'utilité des actifs concernés, et ce de façon prospective.

Pour le stock de sécurité :

- la durée réelle d'utilisation retenue est celle de la catégorie d'immobilisation à laquelle est rattaché le bien à l'exception des biens concernés par un arrêt d'activité ;
- en cas de comptabilisation initiale en stock :
  - la base amortissable est la valeur brute diminuée de la dépréciation constatée au moment du transfert en immobilisations ;
  - la dépréciation est reprise au rythme de l'amortissement des biens et se transforme en amortissement exceptionnel.

Sur le plan fiscal, les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée d'usage et, pour celles qui y ouvrent droit, selon le mode dégressif. La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal constitue une charge exceptionnelle. Cet amortissement dérogatoire est inscrit au bilan en provisions réglementées.

Un test de perte de valeur est réalisé annuellement ; si la valeur ainsi calculée devient inférieure à la valeur nette comptable des immobilisations, une dépréciation est alors constatée.

### Coût de démantèlement

#### *TV analogique*

En raison de l'arrêt de la diffusion de la télévision analogique en France, TDF a constitué une provision pour faire face au coût futur des démantèlements qui en découlent. Cette provision a été comptabilisée en contrepartie d'un actif amorti linéairement jusqu'au terme de la diffusion de la télévision analogique. Elle fait l'objet d'une reprise au moment où les coûts réels sont engagés.

Au cours de l'exercice, les frais engagés se sont élevés à 270 milliers d'euros, la provision au 31 décembre 2023 s'élevant à 10 802 milliers d'euros (contre 10 633 milliers d'euros au 31 décembre 2022).

#### *Ondes courtes, ondes longues et moyennes*

En raison de l'arrêt programmé des activités de diffusion en ondes courtes, longues et moyennes de la radio, TDF a constitué une provision pour faire face au coût futur des démantèlements qui en découleront.

Cette provision a été comptabilisée :



## Comptes sociaux 2023 en milliers d'euros

- en contrepartie d'un actif qui sera amorti linéairement jusqu'au terme programmé des activités (approche par composant), quand l'arrêt a été anticipé au moins un exercice avant la survenance du démantèlement ;
- ou directement en résultat, quand l'arrêt de l'activité n'a pas été anticipé.

Au 31 décembre 2023, la provision démantèlement pour ondes courtes, ondes longues et moyennes s'élève à 14 150 milliers d'euros (contre 15 142 milliers d'euros au 31 décembre 2022). Ces provisions feront l'objet d'une reprise au moment où les coûts seront engagés. Les coûts engagés sur l'exercice se sont élevés à 671 milliers d'euros.

### ***Pylônes à Construire, Toits Terrasses, et Pylônes En Exploitation***

En raison des engagements contractuels et de la probabilité de non-reconduction de certains baux, TDF a constitué une provision pour faire face au coût futur de remise en état des sites de Pylônes en Exploitation dans leur état d'origine.

En 2019, ont été constituées des provisions liées au développement du parc de sites de TDF pour les Pylônes à Construire et les Toits Terrasses.

Au 31 décembre 2023, la provision s'élève à 54 504 milliers d'euros (contre 28 415 milliers d'euros au 31 décembre 2022).

### **Sites tertiaires**

Au 31 décembre 2023, la provision pour remise en état des sites tertiaires s'élève à 1 145 milliers d'euros (contre 770 milliers d'euros au 31 décembre 2022).

### ***Méthode d'évaluation***

L'actif de démantèlement est évalué à partir des hypothèses suivantes :

- le coût de démantèlement nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- la date estimée à laquelle le démantèlement va avoir lieu ;
- le taux d'inflation à appliquer au coût de démantèlement jusqu'à la date de démantèlement (au 31 décembre 2023 : 2.10%, au 31 décembre 2022 : 2.20%) ;
- le taux de désactualisation qui reflète le passage du temps et la valeur temps de l'argent (au 31 décembre 2023 : 3.10% contre 3.21% au 31 décembre 2022).

### **Actualisation**

Les provisions pour démantèlement sont actualisées chaque année. La charge financière générée au cours de l'exercice 2023 s'élève à 1 612 milliers d'euros, contre 493 milliers d'euros au cours de l'exercice clos en décembre 2022.

### **Dépréciation des actifs immobilisés**

Les actifs immobilisés font l'objet de dépréciations complémentaires aux amortissements lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.



### Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits à leur coût historique d'acquisition.

Un test de dépréciation des titres et des malis de fusion rattachés est mené à chaque date d'inventaire ou lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur des titres est susceptible d'être intervenue, et qu'il s'agit de changements significatifs défavorables présentant un caractère durable qui affectent les hypothèses ou les objectifs retenus à la date de l'acquisition.

Les tests sont réalisés en comparant la valeur nette comptable des titres à leur valeur d'utilité correspondant à la plus haute des valeurs suivantes :

- actif net comptable de la participation,
- valeur d'entreprise (flux de trésorerie actualisés et diminués de la dette nette de la participation),
- valeur de transaction si elle est connue à la date de clôture.

### Stocks

Les stocks sont constitués de sous-ensembles, d'équipements, et de composants. Ils sont évalués au prix moyen pondéré d'achat. Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks.

Les références sont dépréciées forfaitairement comme suit :

Catégorie	Taux dépréciation
Articles non achetables ( <i>articles qui ne sont plus référencés chez les fournisseurs TDF</i> )	100%
Sous-ensembles (*)	53%
Composants	33%

(\*) Articles non movimentés dans les magasins sur les 12 derniers mois.

### Créances clients

Les créances des clients « privés » sont systématiquement dépréciées intégralement dès que l'échéance de la créance a une ancienneté supérieure à 12 mois. Pour les créances des clients « publics » le délai de 12 mois est porté à 36 mois. Il peut être ponctuellement dérogé à cette règle sur la base d'une analyse au cas par cas, pour les clients privés, dès lors que des événements de risques spécifiques importants rendent la créance douteuse avant le délai de 12 mois. En outre, les créances faisant l'objet de procédures de défaillance judiciaire sont systématiquement provisionnées à 100%.

### Dépenses de réparation et de maintenance des immobilisations

Les dépenses de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice.

### Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour faire face à des obligations légales ou implicites, résultant d'événements passés existant à la clôture et pour lesquels une sortie de ressources est probable.



### **Indemnités de départ à la retraite et engagements similaires**

Un accord d'entreprise prévoit que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. TDF applique la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 du Conseil National de la Comptabilité pour comptabiliser cet engagement.

Conformément à cette recommandation, les modifications dans les hypothèses de calcul ou les redressements, dus à une distorsion entre les hypothèses utilisées et la réalité, sont enregistrées selon la méthode du corridor qui prévoit l'étalement des écarts actuariels, excédant 10 % de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la valeur des actifs de couverture, sur la durée moyenne résiduelle d'activité des personnels.

La valeur actuelle de ces engagements figure au passif, en provision pour charges, sous déduction du fond constitué à ce titre auprès d'une compagnie d'assurance. Les mouvements de la provision sont constatés en résultat d'exploitation à l'exception de ceux qui ont pour origine la restructuration de l'entreprise.

### **Crédit d'impôt recherche**

Le produit correspondant au crédit d'impôt recherche est constaté au fur et à mesure de l'engagement des dépenses éligibles.



## 4 CHIFFRE D'AFFAIRES

La répartition du chiffre d'affaires par activité est la suivante :

	31/12/2023		31/12/2022	
Télévision Numérique	145 693	16,8%	149 145	17,1%
TV Connectée	-12	0,0%	0	0,0%
PMN Build	601	0,1%	0	0,0%
Radio	111 750	12,9%	110 909	12,7%
Télécoms et Services	462 868	53,5%	397 124	45,6%
Autres prestations	8 400	1,0%	7 427	0,9%
Média Services	0	0,0%	0	0,0%
Satellite	151	0,0%	972	0,1%
Fibre	135 568	15,7%	204 458	23,5%
	<b>865 019</b>	<b>100,0%</b>	<b>870 035</b>	<b>100,0%</b>

## 5 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Achats pour revente	15 481	25 990	-40,4%
Energie	97 027	62 713	54,7%
Achats matières non stockées	5 239	4 662	12,4%
Loyers et charges locatives	55 774	50 281	10,9%
Entretien et Maintenance	22 434	19 981	12,3%
Sous traitance	145 716	181 740	-19,8%
Assurance	2 942	3 488	-15,7%
Frais postaux et Téléphonie	11 278	14 125	-20,2%
Etudes	13	286	-95,5%
Honoraires	10 546	7 634	38,1%
Transport	1 451	1 765	-17,8%
Communication et Publicité	667	487	37,0%
Frais de missions et réceptions	5 876	4 961	18,4%
Documentation et Séminaires	1 240	1 539	-19,4%
Dépenses liées au personnel : formation	344	628	-45,2%
Divers	685	685	0,0%
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>376 713</b>	<b>380 965</b>	<b>-1,1%</b>



## 6 EFFECTIF

La répartition de l'effectif rémunéré est la suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	969	953
Personnels administratifs et techniques	650	634
Autres (contrats de qualification ou d'adaptation, personnel occasionnel)		
<b>Effectif fin de période</b>	<b>1 619</b>	<b>1 587</b>
<b>Effectif moyen</b>	<b>1 607</b>	<b>1 588</b>
<b>ETPM (effectif temps plein moyen)</b>	<b>1 534</b>	<b>1 523</b>

## 7 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de (2 310) milliers d'euros s'explique principalement par :

- une charge d'intérêts sur emprunt pour un montant de (3 000) milliers d'euros ;
- la perception de dividendes des filiales pour 5 858 milliers d'euros au 31 décembre 2023 (contre 1 421 milliers d'euros pour l'exercice précédent) ;
- une provision pour dépréciation des titres de (1 000) milliers d'euros ;
- le changement d'hypothèse relative aux provisions pour démantèlement qui génère un produit de 143 milliers d'euros
- la charge d'actualisation (nette de reprise) relative aux provisions pour démantèlement, et pour perte à terminaison d'un montant total de (1 331) milliers d'euros.
- Les charges financières (nettes de produits) pour (3 022) milliers d'euros qui comprennent notamment des intérêts sur compte courant.

## 8 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de (44 357) milliers d'euros comprend notamment :

- la dotation nette aux amortissements dérogatoires pour un montant de (47 105) milliers d'euros ;
- des plus-values de cession d'immobilisations corporelles pour 8 085 milliers d'euros ;



## **Comptes sociaux 2023**

*en milliers d'euros*

- la charge (dotation aux amortissements) exceptionnelle correspondant essentiellement aux mises au rebut de l'exercice pour (7 933) milliers d'euros ;
- les subventions virées au compte de résultat pour 2 950 milliers d'euros pour l'exercice 2023 correspondant principalement aux subventions perçues de l'ANFR dans le cadre de la libération de la bande 700 Mhz ;
- les charges (nettes de produits) exceptionnelles pour (354) milliers d'euros diverses qui comprennent notamment des pénalités.



**9 ENTREPRISES LIEES : ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT**

	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'Affaires	143 358	212 140
<i>Itas Anet</i>	437	577
<i>Ad Valem Technologies</i>	1 984	1 925
<i>TDF Fibre</i>	827	663
<i>Val d'Oise Fibre</i>	5 646	6 835
<i>Yvelines Fibre</i>	6 747	17 597
<i>Val de Loire Fibre</i>	81 845	119 668
<i>Anjou Fibre</i>	42 036	64 050
<i>FG Fibre</i>	2 960	68
<i>Autres</i>	876	757
Autres produits d'exploitation	1 010	977
<i>Tivana France Holdings</i>	966	909
<i>TDF Infrastructure</i>	43	68
<i>Itas Anet</i>	1	
Dividendes	5 858	1 421
<i>Ad Valem</i>	5 000	686
<i>PSN Infrastruktura</i>	123	0
<i>Levira</i>	735	735
Intérêts et Produits assimilés	252	20
<i>TDF Infrastructure</i>	252	20
Autres produits exceptionnels	0	0
<b>Total Produits</b>	<b>150 478</b>	<b>214 558</b>
Charges d'exploitation	(18 696)	(16 439)
<i>SNC Drouot</i>	(32)	(27)
<i>Tivana France Holdings</i>	(5 705)	(4 748)
<i>TDF Infrastructure</i>	(1 920)	(1 613)
<i>ITAS Anet</i>	(8 891)	(8 858)
<i>ITEA</i>	(1 774)	(747)
<i>Ad Valem Technologies</i>	(374)	(400)
<i>Val d'Oise Fibre</i>	0	0
<i>Yvelines Fibre</i>	0	(10)
<i>Val de Loire Fibre</i>	0	(16)
<i>Anjou Fibre</i>	0	(20)
Intérêts et Charges assimilés	(7 293)	(3 388)
<b>Total Charges</b>	<b>(25 989)</b>	<b>(19 827)</b>



## 10 IMPOT SUR LES BENEFICES

La convention d'intégration fiscale signée avec Tivana France Holdings SAS, tête du groupe d'intégration fiscale, fonctionne selon le principe de neutralité. TDF SAS comptabilise sa charge d'impôt au taux de droit commun comme en l'absence d'intégration et s'en acquitte auprès de Tivana France Holdings SAS. Les économies d'impôt liées aux déficits (générés durant l'intégration) sont comptabilisées en résultat au niveau de la tête du groupe d'intégration fiscale.

En cas de sortie de l'une des filiales du périmètre d'intégration, quelle que soit la cause de cette sortie, Tivana France Holdings SAS et la filiale détermineront d'un commun accord si la filiale a subi des surcoûts du fait de son appartenance au groupe et pourront convenir d'une indemnisation par Tivana France Holdings SAS.

La charge d'impôt se décompose comme suit :

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	283 568	(73 987)	209 581
Exceptionnel	(44 357)	12 061	(32 296)
Participation	(12 746)	3 628	(9 119)
Crédits d'impôts		2 056	2 056
<b>Total</b>	<b>226 464</b>	<b>(56 243)</b>	<b>170 222</b>

Dans le cadre de ses activités, TDF engage des dépenses qui ouvrent droit au crédit d'impôt recherche. Le produit correspondant à ce crédit d'impôt est constaté au fur et mesure de l'engagement des dépenses éligibles.

Le poste crédit d'impôt recherche s'élève à 2 056 milliers d'euros. Il correspond à hauteur de :

- 1 500 milliers d'euros au CIR évalué à la clôture de l'exercice.
- 481 milliers d'euros à un ajustement sur le CIR 2022.
- 75 milliers d'euros au Crédit Impôt Famille constaté pour 2022.

Les accroissements et les allègements futurs d'impôt non comptabilisés, qui résultent de décalages dans le temps entre les bases comptables et les bases fiscales, sont les suivants :

	Base	Impôts correspondants
Provisions non déduites	(73 510)	18 988
<b>Allègements futurs d'impôt</b>	<b>(73 510)</b>	<b>18 988</b>
Amortissements dérogatoires	828 784	(214 075)
<b>Accroissements futurs d'impôt</b>	<b>828 784</b>	<b>(214 075)</b>

Les impôts correspondants sont calculés sur la base d'un taux de 25.83 % au 31 décembre 2023.



## 11 IMMOBILISATIONS

Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations s'analysent comme suit :

	01/01/2023	Acquisitions	Cessions et mises au rebut (b)	Transferts	Entrées (a)	Sorties (b)	31/12/2023
Fonds commercial	59 855	0	0	0			59 855
Frais établissement, recherche, développement	3 033	1 832	(6)	88			4 947
Autres immobilisations incorporelles	198 723	19 289	(4 325)	(106)			213 581
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>261 611</b>	<b>21 121</b>	<b>(4 331)</b>	<b>(18)</b>	<b>0</b>		<b>278 383</b>
Terrains, agencements et aménagements des terrains	80 589	9 602	(560)	79			89 710
Constructions	1 577 383	122 086	(12 681)	4 059	26 459		1 717 306
Installations techniques, matériel, outillage	1 765 270	91 073	(42 744)	119	1 472		1 815 190
Autres immobilisations corporelles	63 672	9 426	(1 510)	1 103			72 691
Immobilisations en cours	103 670	29 114	0	(5 342)			127 442
Avances et acomptes	22	0	0	0			22
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 590 606</b>	<b>261 301</b>	<b>(57 495)</b>	<b>18</b>	<b>27 931</b>	<b>0</b>	<b>3 822 361</b>
<b>Total</b>	<b>3 852 217</b>	<b>282 422</b>	<b>(61 826)</b>	<b>0</b>	<b>27 931</b>	<b>0</b>	<b>4 100 744</b>

(a) dont 26 459 milliers d'euros de coût de démantèlement (note 3).

(b) dont 47 281 milliers d'euros de mise au rebut en raison de la fin du cycle 4 et de l'apurement des sites obsolètes.

Les achats d'immobilisations d'un montant total de 282 422 milliers d'euros correspondent à :

- des Capex de croissance pour 196 200 milliers d'euros (157 336 milliers d'euros en 2022) ;
- des Capex de rétention pour 33 457 milliers d'euros (24 670 milliers d'euros en 2022) ;
- des Capex de maintenance pour 52 765 milliers d'euros (40 093 milliers d'euros en 2022).

Les travaux d'ingénierie réalisés en interne par des salariés de l'entreprise, intégrés dans le coût de revient des immobilisations, s'élèvent à 71 067 milliers d'euros en 2023 (58 550 milliers d'euros en 2022).

Les entrées d'un montant de 27 931 milliers d'euros correspondent principalement à :

- la mise à jour des actifs de démantèlement sur les nouveaux sites 2023 pour un montant de 11 285 milliers d'euros ;
- la mise à jour des actifs de démantèlement concernant les changement d'hypothèses pour un montant de 15 174 milliers d'euros ;
- la création de valeur pour un montant de 1 472 milliers d'euros.

En 2019, une analyse exhaustive des baux de la société, complétée et mise à jour depuis cette date, conduit chaque année à la comptabilisation d'une provision pour démantèlement relative aux obligations de TDF en tant que locataire et à la probabilité de non-renouvellement des baux.

Il s'agit des actifs de démantèlement relatifs aux Pylônes à construire (pour 30 863 milliers d'euros), aux Toits Terrasses (pour 10 671 milliers d'euros) et aux Pylônes en exploitation (pour 12 970 milliers d'euros).



**Comptes sociaux 2023**  
en milliers d'euros

Les mouvements des amortissements et provisions s'analysent comme suit :

	01/01/2023	Dotation aux amt (a)	Dotation et reprise aux provisions	Amort. des biens cédés et mises aux rebut (b)	Transferts	Entrées (c)	Sorties	31/12/2023
Fonds commercial	22 882	2 657		0	0			25 539
Frais établissement, recherche, développement	2 522	1 675		(6)	0			4 191
Autres immobilisations incorporelles	165 507	13 212		(4 325)	0			174 394
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>190 911</b>	<b>17 544</b>	<b>0</b>	<b>(4 331)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>204 124</b>
Terrains, agencements et aménagements des terrains	21 326	1 108		(384)	0			22 050
Constructions	686 873	39 780		(11 590)	0			715 063
Installations techniques, matériel, outillage	1 284 320	58 908	288	(42 680)	0	1 472		1 302 308
Autres immobilisations corporelles	39 559	4 258		(1 510)	0			42 307
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 032 078</b>	<b>104 054</b>	<b>288</b>	<b>(56 164)</b>	<b>0</b>	<b>1 472</b>	<b>0</b>	<b>2 081 728</b>
<b>Total</b>	<b>2 222 989</b>	<b>121 598</b>	<b>288</b>	<b>(60 495)</b>	<b>0</b>	<b>1 472</b>	<b>0</b>	<b>2 285 852</b>

(a) Le mali de fusion affecté au fonds commercial pour 43 938 milliers d'euros est, pour la partie correspondant à la relation client, amorti sur une durée de 16 ans pour un montant de 2 640 milliers d'euros sur l'exercice. La partie relative au Backlog est totalement amorti depuis le 31 décembre 2021.

(b) Dont mise au rebut : 47 281 milliers d'euros.

(c) Dont 1 472 milliers d'euros issus de la création de valeur.

## 12 TITRES DE PARTICIPATION

	31/12/2023	31/12/2022
Participations	55 421	58 424
Provisions pour dépréciation	(1 000)	0
	<b>54 421</b>	<b>58 424</b>



## CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

	31/12/2023	31/12/2022
Autres	2	2
	<b>2</b>	<b>2</b>

## 14 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31/12/2023	31/12/2022
Dépôt et Cautionnement	2 070	2 040
Dépréciation Dépôt et Cautionnement	(238)	(238)
Mali de Fusion	80 643	80 643
	<b>82 475</b>	<b>82 445</b>

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de malis de fusion constatés lors de la transmission universelle du patrimoine de la société ITAS TIM dans celui de TDF SAS en 2021, et affectés comptablement aux actifs financiers (ITAS TIM pour 45 381 milliers d'euros, ONECAST pour 35 262 milliers d'euros).

## 15 STOCKS

	Valeur brute fin exercice	Provision	Valeur nette fin exercice	Valeur nette fin exercice précédent
Sous-ensembles et composants	13 382	3 229	10 153	7 479
Tubes d'émission		0	0	0
Autres	350		350	350
	<b>13 732</b>	<b>3 229</b>	<b>10 503</b>	<b>7 829</b>



## 16 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	31/12/2023	31/12/2022
Exploitation	8 483	8 326
	<b>8 483</b>	<b>8 326</b>

Dans le cadre du contrat d'occupation conclu, pour une durée de 25 ans avec SNCF Mobilités, TDF a versé 5 000 milliers d'euros de redevances initiales (un premier versement de 2 500 milliers d'euros en 2017 et le solde en 2018). L'étalement de ces redevances sur la durée du contrat résulte en des charges constatées d'avance pour 3 879 milliers d'euros.

## 17 ECHEANCES DES CREANCES

Les échéances des créances sont les suivantes :

	Valeur brute fin exercice	Échéances à moins d' 1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations	2	2	0	0
Autres	8 518	1 484	1 325	5 708
<b>Créances d'exploitation</b>				
Créances clients et comptes rattachés	191 167	191 167	0	0
Autres	28 468	28 468	0	0
<b>Créances diverses</b>				
Entreprises liées	4 115	4 115	0	0
Autres	13 955	9 180	1 529	3 246
	<b>246 225</b>	<b>234 416</b>	<b>2 854</b>	<b>8 954</b>

### Créances clients :

Les créances clients sont dépréciées à hauteur de 6 203 milliers d'euros au 31 décembre 2023, contre 6 195 milliers d'euros en 2022. La variation s'explique par une dotation de 2 260 milliers d'euros et une reprise de 1 996 milliers d'euros sur l'exercice.

### Autres créances diverses :

Dans le cadre du contrat d'occupation conclu pour une durée de 25 ans avec SNCF Mobilités, TDF a versé 5 000 milliers d'euros de redevances initiales (un premier versement de 2 500 milliers d'euros en 2017 et le solde en 2018). L'étalement de ces redevances sur la durée du contrat a été constaté en charge constatée d'avance pour 3 879 milliers d'euros, dont 204 milliers d'euros à échéance de moins d'un an, 816 milliers d'euros à échéance de 1 à 5 ans et 2 859 milliers euros à échéance plus de 5 ans.



## 18 PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2023	31/12/2022
Dégrèvement CFE	2	39
Autres créances (1)	131 619	163 987
	<b>131 622</b>	<b>164 026</b>

(1) Dont 129 898 K€ correspondant aux factures à émettre.

Le montant des autres créances sont composées essentiellement de factures à établir qui se répartissent comme suit :

- Prestations rendues par TDF dans le cadre du déploiement de la Fibre pour 23 860 milliers d'euros (Sociétés filiales de TDF SAS) ;
- Prestations rendues par TDF à ses principaux clients Télécom pour 93 751 milliers d'euros.

## 19 CAPITAUX PROPRES

	Capital (a)	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subventions d'investissement	Provisions réglementées (b)	Total des capitaux propres
<b>31/12/2021</b>	<b>166 957</b>	<b>0</b>	<b>16 696</b>	<b>99 581</b>	<b>153 797</b>	<b>10 776</b>	<b>744 190</b>	<b>1 191 996</b>
Dividendes					(153 391)			(153 391)
Résultat de l'exercice					175 868			175 868
Autres				405	(405)	-3 833	37 489	33 656
<b>31/12/2022</b>	<b>166 957</b>	<b>0</b>	<b>16 696</b>	<b>99 986</b>	<b>175 868</b>	<b>6 943</b>	<b>781 679</b>	<b>1 248 128</b>
Dividendes					(174 783)			(174 783)
Résultat de l'exercice					170 222			170 222
Autres				1 085	(1 085)	-2 950	47 105	44 154
<b>31/12/2023</b>	<b>166 957</b>	<b>0</b>	<b>16 696</b>	<b>101 071</b>	<b>170 222</b>	<b>3 993</b>	<b>828 784</b>	<b>1 287 722</b>

(a) Le capital social de TDF s'élève à 166 956 512 euros, divisé en 10 434 782 actions d'une valeur nominale de 16 euros. L'unique actionnaire de TDF est TDF Infrastructure SAS.

(b) Les amortissements dérogatoires ont représenté sur l'exercice une charge nette d'un montant de 47 105 milliers d'euros.



## Comptes sociaux 2023 en milliers d'euros

Au cours de l'exercice, l'associé unique a réalisé la distribution de dividendes suivante :

- par décision du 31 mars 2023 : versement d'un dividende de 174 783 milliers d'euros prélevé sur le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (175 868 milliers d'euros).

### Subventions d'investissements :

Dans le cadre de la libération de la bande 700 Mhz, TDF a reçu des subventions de l'ANFR en fonction de l'avancement des travaux.

Les subventions d'investissements s'élèvent à 23 409 milliers euros au 31 décembre 2023.

20

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31/12/2022	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	31/12/2023
a - Litiges	8 536	861	(900)	(3 146)		5 351
b - Autres	1 186	400				1 586
<b>Provisions pour risques</b>	<b>9 722</b>	<b>1 261</b>	<b>(900)</b>	<b>(3 146)</b>		<b>6 937</b>
c - Indemnités de départ en retraite (note 21)	31 329	2 844	(592)			33 581
d - Contrôle URSSAF						
e - Démantèlement	56 319	1 725	(2 303)	(336)	26 459	81 863
f - Autres	1 960	47	(308)	(569)		1 130
<b>Provisions pour charges</b>	<b>89 607</b>	<b>4 616</b>	<b>(3 203)</b>	<b>(905)</b>	<b>26 459</b>	<b>116 574</b>

a- Les provisions sur les litiges (personnel et divers), qui représentent 5 531 milliers d'euros à la clôture de l'exercice, naissent d'actions juridiques menées contre TDF SAS. Elles sont appréciées et actualisées par la Direction, selon une approche prudente des dédommagements demandés et de l'évolution des contentieux. Les reprises de provisions s'effectuent lors d'une révision à la baisse des risques encourus ou du dénouement du contentieux. Le montant des reprises de provisions non utilisées au cours de l'exercice est de 3 146 milliers d'euros.

b – Les principales évolutions relatives aux provisions pour autres risques concernent essentiellement des provisions pour les contrôles fiscaux ou sociaux (dotation de 400 milliers d'euros).

e- En raison de l'arrêt de la télévision analogique, TDF SAS a constitué dès 2005 une provision relative aux coûts de démantèlement du matériel nécessaire à cette activité. Une reprise de 270 milliers d'euros liée aux coûts réels de démantèlement a été faite sur l'exercice, le solde de la provision démantèlement analogique s'élevant à 10 802 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

Par ailleurs, en raison de l'arrêt programmé dans le Groupe de l'activité de diffusion en ondes courtes, moyennes et longues de la radio, TDF SAS a constitué une provision pour faire face au coût futur du démantèlement qui en découlera. Elle s'élève à 14 150 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

La provision couvrant le coût de démantèlement des actifs dédiés aux sites TOWERCO (Note 3) s'élève au 31 décembre 2023 à 54 504 milliers d'euros. Elle concerne des actifs de démantèlement relatifs aux Nouveaux Pylônes Construits (Pylônes à Construire) pour 30 863 milliers d'euros, aux Toits Terrasses pour 10 671 milliers d'euros, et aux Pylônes En Exploitation pour 12 970 milliers d'euros.

Ces provisions ont également fait l'objet d'une actualisation pour laquelle une charge de 1 612 milliers d'euros a été constatée sur l'exercice.

Au 31 décembre 2023, la provision pour remise en état des sites tertiaires s'élève à 1 145 milliers d'euros.

f- Les autres provisions pour charges comprennent principalement les éléments suivants :

- la provision pour remise en état des sites pour 1 130 milliers d'euros.



## 21 INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

L'évolution sur l'exercice des engagements et les mouvements sur le fonds sont les suivants :

Variation de la valeur actualisée de l'obligation et de la juste valeur des actifs de couverture		31/12/2023	31/12/2022
Valeur actualisée de l'obligation en début de période	1	33 059	36 652
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2	1 756	1 974
Coût financier	3	1 088	307
Prestations servies	4	(2 644)	(3 373)
Perte (profit) actuariel sur l'obligation	5	633	(2 501)
<b>Valeur actualisée de l'obligation en fin de période</b>	<b>6</b> 1 à 5	<b>33 892</b>	<b>33 059</b>
Juste valeur des actifs de couverture en début de période	7	(2 053)	(5 269)
Rendement attendu des actifs du régime	8	(63)	(157)
Prestations servies - remboursement à recevoir	9	2 116	3 373
Prestations servies - régularisation n-1 sur remboursement reçu	10		
<b>Juste valeur des actifs de couverture en fin de période (a)</b>	<b>11</b> 7 à 10	<b>(1)</b>	<b>(2 053)</b>

Hors bilan – Ecart actuariels		31/12/2023	31/12/2022
Pertes (profits) actuariels cumulés en début de période (c)	12	(322)	2 179
Limites du corridor en début de période	13	3 306	3 665
<b>Perte (profit) actuariel à comptabiliser (Si 12&gt;13)</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Ecart actuariels en début de période (c)	15	(322)	2 179
Perte (profit) actuariel de l'exercice – obligation	16	633	(2 501)
<i>Sous-total</i>	17	311	(322)
<b>Ecart actuariels en fin de période</b>	<b>18</b> 17	<b>311</b>	<b>(322)</b>

Hors bilan - Charges à étaler (b)		31/12/2023	31/12/2022
Charges sociales à étaler en début de période (d)	19	0	0
Amortissement charges sociales	20	0	0
<b>Charges sociales à étaler en fin de période</b>	<b>21</b> 19+20	<b>0</b>	<b>0</b>

Situation au 31 décembre		31/12/2023	31/12/2022
Valeur actualisée de l'obligation	22	33 892	33 059
Juste valeur des actifs du régime	23	(1)	(2 053)
	24	<b>33 891</b>	<b>31 007</b>
Profits (pertes) actuariels non comptabilisés	25	(311)	322
Charges à étaler	26	0	0
<b>Provision pour charges</b>	<b>27</b> 24 à 26	<b>33 581</b>	<b>31 329</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	28	1 756	1 974
Coût financier	29	1 088	307
Prestations servies	30	(2 644)	(3 373)
Charges sociales suite application Loi Fillon (étalées sur 18 ans) (b)	31		
Rendement attendu des actifs du régime	32	(63)	(157)
Remboursements attendus	33	2 116	3 373
Régularisation remboursements attendus n-1	34		
Perte (profit) actuarielle nette comptabilisée au cours de l'exercice	35		
<b>Charge (produit) comptabilisée au cours de l'exercice</b>	<b>36</b> 28 à 35	<b>2 252</b>	<b>2 124</b>



## Comptes sociaux 2023

en milliers d'euros

Au 31 décembre 2023, le taux d'actualisation retenu est donc de 3.20% (contre 3.16% au 31 décembre 2022), et le taux d'augmentation des salaires à long terme de 2,50% (contre 2,50% au 31 décembre 2022).

Ces variations d'hypothèse ont conduit TDF à reconnaître des écarts actuariels pour 633 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

En application de l'article 55 de la loi de financement de la Sécurité Sociale, l'âge de départ à la retraite est considéré pour l'ensemble des salariés à 65 ans.

a - TDF alimente un fonds géré par une compagnie d'assurance dédié au financement des indemnités de départ à la retraite. Les versements au fonds sont effectués librement. Ce fonds est investi dans des placements monétaires ou obligataires.

b - Les indemnités associées aux départs sont soumises aux charges sociales conformément à la loi de financement de la sécurité sociale pour 2008. La première intégration, en 2004, des dispositions de la loi du 21 août 2003 (dite loi Fillon) a généré un engagement supplémentaire de 3 175 milliers d'euros amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité, soit 18 ans.

c - Conformément à l'application de la recommandation du Conseil National de la Comptabilité, les modifications des hypothèses de calcul ou les redressements, dus à une distorsion entre les hypothèses utilisées et la réalité, sont comptabilisées selon la méthode du corridor qui prévoit l'étalement des écarts actuariels, excédant 10 % de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la valeur des actifs de couverture, sur la durée moyenne résiduelle d'activité des personnels.

d - Les charges sociales à étaler (b) sont indiquées dans les engagements hors bilan.

## 22 DETTES FINANCIERES

	31/12/2022	Augmentation	Diminution	Flux de Fusion	31/12/2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	187		(77)		110
Emprunts et dettes financières divers - Comptes Courants	626	89 790			90 415
Emprunts et dettes financières divers - Emprunts	200 231		(3)		200 228
	<b>201 044</b>	<b>89 790</b>	<b>(80)</b>	<b>0</b>	<b>290 754</b>

Le poste « Emprunts et dettes financières divers » correspond principalement à un emprunt à échéance 2030, souscrit en juin 2021 pour 200 000 milliers d'euros auprès de la société Holding TDFI et portant intérêts au taux fixe de 1,5 % par an.



## 23 DETTES DIVERSES

	31/12/2023	31/12/2022
Entreprises liées	0	0
Autres	39 772	33 512
	<b>39 772</b>	<b>33 512</b>

Les autres dettes diverses sont constituées principalement par la dette vis à vis des fournisseurs d'immobilisations pour 33 044 milliers d'euros et les avoirs à établir pour 2 783 milliers d'euros.

## 24 ECHEANCES DES DETTES

Au 31 décembre 2023, les échéances des dettes sont les suivantes :

	Valeur brute fin exercice	Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
<b>Dettes financières (note 22)</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	110	110		
Emprunts et dettes financières divers	290 644	90 415		200 228
<b>Dettes d'exploitation</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	188 735	188 735		
Autres	271 905	271 905		
<b>Dettes diverses (note 23)</b>				
Entreprises liées				
Autres	39 772	39 772		
	<b>791 165</b>	<b>590 937</b>	<b>0</b>	<b>200 228</b>

## 25 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2023	31/12/2022
Exploitation	139 208	116 347
	<b>139 208</b>	<b>116 347</b>

Les produits constatés d'avance concernent majoritairement : Free pour 30 144 milliers d'euros, SFR pour 20 546 milliers d'euros, Orange pour 37 390 milliers d'euros et Bouygues Télécom pour 38 614 milliers d'euros.



## 26 CHARGES A PAYER

	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts et dettes financières	2	2
Dettes fournisseurs	88 356	111 307
Dettes fiscales et sociales	57 787	58 574
Dettes sur immobilisations	30 707	26 138
Autres dettes	156	216
	<b>177 008</b>	<b>196 237</b>

## 27 AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Engagements reçus</b>		
Autres garanties hors groupe	7 687	10 523
	<b>7 687</b>	<b>10 523</b>
<b>Engagements donnés</b>		
Autres cautions hors groupe	10 839	8 387
	<b>10 839</b>	<b>8 387</b>

### Garanties reçues

Le Groupe a reçu des cautions bancaires pour un montant de 7 687 milliers d'euros (contre 10 523 milliers d'euros au 31 décembre 2022). Ces cautions concernent les garanties reçues en remplacement de retenues de garantie sur les achats de l'activité fibre.

### Garanties données

Le Groupe s'est porté caution pour un montant de 10 839 milliers d'euros au 31 décembre 2023 (8 387 milliers d'euros au 31 décembre 2022) dont l'engagement donné au titre du bail du site de la Tour Eiffel pour 7 782 milliers d'euros.



## Engagements fermes :

### Contrats de location simple-preneurs :

- ***Les baux commerciaux***

Ils concernent les locaux administratifs, de bureaux et de production (hors sites d'émission). Les principaux baux concernent les locaux sis 155 bis Avenue Pierre Brossolette (Montrouge), et 12 avenue des Béguines (Cergy).

Les principales caractéristiques de ces baux sont :

- pour les locaux situés au 155 bis Avenue Pierre Brossolette (Montrouge, nouveau siège) : Nouveau bail avec date d'effet le 01/03/2024; il s'agit d'un bail de 9 ans, allant du 1<sup>er</sup> mars 2024 au 28 février 2033 ;
- pour les locaux sis 12 avenue des Béguines à Cergy : date d'effet du bail le 10/05/2022, il s'agit d'un bail de 9 ans allant du 10 mai 2022 au 9 mai 2031.

- ***Les Conventions d'Occupation du Domaine Public (CODP)***

Ces conventions signées avec des entités publiques françaises (Etat, collectivités territoriales et locales) concernent des terrains sur lesquels sont installées les infrastructures de diffusion (pylônes et tours, bâtiments et immobilisations annexes).

Ces conventions sont conclues le plus souvent avec des collectivités locales,

- leur durée type est de 12 années (pour la Tour Eiffel, la convention d'occupation a été renouvelée pour une période de 10 ans fermes, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2029, suite aux décisions du Conseil de la Ville de Paris publiées tout début juillet 2018) ;
- leur reconduction est pour une même durée, avec ou sans accord tacite ;
- au terme de ces conventions, les lieux doivent être remis en état sauf accord des parties.

En France métropolitaine 628 CODP sont en vigueur à fin décembre 2023.

- ***Les baux des sites***

Ces contrats signés avec des bailleurs privés (des particuliers, des associations et des sociétés), ou des collectivités (si les terrains font partie du domaine privé des collectivités) concernent des terrains sur lesquels sont installées les infrastructures de diffusion (pylônes et tours, bâtiments et immobilisations annexes), ainsi que des terrains en vue de construire des pylônes.

En France métropolitaine au 31 décembre 2023, ils sont au nombre de 4 696 hors CODP.

## Autres engagements

Au 31 décembre 2023, les commandes d'immobilisations corporelles s'élèvent à 163 271 milliers d'euros et les commandes d'achats hors location simple s'élèvent à 62 829 milliers d'euros (dont 34 581 milliers d'euros pour le contrat Gares & Connexions).

Le chiffre d'affaires contractualisé (hors indexation des années futures) total est de 3 906 949 milliers d'euros.



## Comptes sociaux 2023

*en milliers d'euros*

Les engagements de loyers évalués au coût de sortie anticipée sont de 173 326 milliers d'euros dont 44 537 milliers d'euros à moins d'un an, 51 124 milliers d'euros de 1 an à 5 ans et 77 666 milliers d'euros à plus de cinq ans.

### 28 DIRIGEANTS

Les informations relatives aux organes de direction ne sont pas fournies car ceci conduirait indirectement à fournir une information individualisée.

### 29 EVENEMENTS POSTERIEURS

Néant.

### 30 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

TDF SAS et ses filiales sont intégrées dans les comptes consolidés de Tivana France Holdings SAS, société par actions simplifiée unipersonnelle, inscrite au registre de commerce de Nanterre sous le n° 808 832 463 dont le siège social est situé au 155-bis avenue Pierre Brossolette à Montrouge. En conséquence, TDF SAS n'établit pas de comptes consolidés.

Les comptes du groupe Tivana France Holdings sont intégrés dans les comptes consolidés du groupe Brookfield Infrastructure par mise en équivalence.

### 31 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Ernst &amp; Young</b>
Au titre de la mission de contrôle légal des compte	212
Au titre d'autres prestations (1)	4
<b>Honoraires totaux</b>	<b>216</b>

(1) Attestation Tour Eiffel pour un montant de 4 milliers d'euros.



**Comptes sociaux 2023**  
en milliers d'euros

**LISTE DES PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

FILIALES/PARTICIPATIONS	% du Capital	Capital social	Capitaux Propres	Résultat Exercice	Dividendes (quote-part TDF)	Prêts et avances	Avals	C.A. exercice	Valeur brute	Valeur nette	PROVISION TOTALE
<b>1.FILIALES (+ de 50%)</b>											
Ad Valern	100,00%	500	2 789	1 596	-	-	-	5 895	4 225	4 225	0
PSN (EUR) Arkena ZOO	100,00%	885	1 429	171	-	-	-	1 987	3 356	2 356	1 000
TDF FttH	100,00%	150	150	0	-	-	-	0	150	150	0
TDF Fibre	79,50%	10 881	54 996	6 006	-	-	-	0	8 650	8 650	0
Belvedere SAS	70,00%	164	(54)	(61)	-	-	-	0	407	407	0
TORM	70,00%	2 613	6 857	1 217	-	-	-	4 872	32 274	32 274	0
TDF Multi Services	100,00%	1	1	0	-	-	-	0	1	1	0
Lumière Fibre	100,00%	1	1	0	-	-	-	0	1	1	0
<b>TOTAL FILIALES</b>									<b>49 064</b>	<b>48 064</b>	<b>1 000</b>
<b>2.PARTICIPATIONS</b>											
Levira	49,00%	9 587	12 582	1 292	-	-	-	14 376	6 279	6 279	0
Autres participations		NC	NC	NC	-	-	-	NC	78	78	0
<b>TOTAL PARTICIPATIONS</b>									<b>6 357</b>	<b>6 357</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>									<b>55 421</b>	<b>54 421</b>	<b>1 000</b>

NC : Information non communiquée

Les comptes 2023 des sociétés ci-dessus n'ont pas encore fait l'objet d'un audit légal.